



**Est
Ensemble**
Grand Paris

Pour le climat
et la justice sociale!

2023



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET
LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE
GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS
ET ASSIMILÉS

SOMMAIRE

L'ÉDITORIAL 6

LES FAITS MARQUANTS 7

PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ 9

COMPOSITION ET SITUATION GÉOGRAPHIQUE.....	9
COMPÉTENCES ET GOUVERNANCE DE LA COLLECTIVITÉ.....	10

ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS 13

LA PRÉ-COLLECTE.....	13
LA COLLECTE.....	18
LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION.....	28
L'INFORMATION.....	29

SENSIBILISATION ET PRÉVENTION 39

LA POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION.....	39
LA PRÉVENTION.....	43
LA SENSIBILISATION.....	47

BILAN DES TONNAGES DES DÉCHETS COLLECTÉS 54

REPÈRES.....	54
PRÉSENTATION DES TONNAGES COLLECTÉS.....	57
PERFORMANCE DE COLLECTE.....	69

COÛTS DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS 72

CONCLUSION ET PERSPECTIVES 76

ANNEXES 77

L'ÉDITORIAL



L'année 2023 aura été marquée par des événements climatiques et sociaux d'une ampleur exceptionnelle. Le pays et les services ont été fortement impactés et l'État ne compensera pas les pertes engendrées par son inaction et son obstination....

Un modèle économique basé sur une hypothétique croissance perpétuelle entraîne une surconsommation qui ne cesse de produire toujours plus de déchets, avec des effets catastrophiques sur notre environnement et notre santé.

La gestion de ces derniers est une des principales compétences du territoire d'Est Ensemble. Les agents de la Direction Prévention et Valorisation des Déchets agissent au quotidien pour limiter le gaspillage des ressources que nous empruntons à la planète.

En octobre 2023, de nouveaux services de collecte ont été mis en place. Dans un contexte inflationniste, leur coût a été maîtrisé ; un nouveau cadre a été posé, plus juste et plus respectueux de l'environnement : il devrait nous permettre d'éviter le gaspillage et d'amplifier le processus engagé de réduction et de valorisation des ordures ménagères.

La collecte des déchets alimentaires a été généralisée tout en favorisant le retour à la terre des déchets organiques. Je tiens à remercier l'ensemble des services et des partenaires qui participent activement à ce changement de modèle, sans eux rien ne serait possible, au quotidien ils endiguent le flot continu de déchets qui inondent nos rues.

L'engagement des associations partenaires, des éco-animateurs et des maîtres composteurs, permet à notre territoire de rester leader en matière de compostage de proximité et de multiplier les actions de sensibilisation notamment en direction des scolaires. Le soutien à l'économie circulaire sociale et solidaire a été renforcé par une dynamique forte autour du réemploi.

En 2023, un travail collaboratif intense associé à l'implication d'habitants, d'élus, de services municipaux et territoriaux, du SYCTOM et de tous nos autres partenaires aura permis de réussir une transition ambitieuse sur un des plus gros marchés de collecte de France, je les en remercie vivement.

Une étape fondamentale dans la gestion de nos déchets a été franchie. Il faudra encore du temps pour faire évoluer certains comportements mais à présent, habitants, bailleurs, entreprises et collectivités ont la possibilité d'adopter une gestion plus responsable et plus vertueuse en triant plus et mieux.

Je remercie aussi celles et ceux qui ont participé à l'élaboration de ce rapport, il donne à voir avec précision l'engagement majeur de notre territoire en matière de transition écologique et sociale.

Patrick Lascoux

Vice-président d'Est Ensemble - Grand Paris

LES FAITS MARQUANTS 2023

LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES EST ARRIVÉE À ROMAINVILLE !

À Romainville,
trier ses déchets alimentaires,
c'est élémentaire !

NOUVELLE COLLECTE
À PARTIR DU
**22
MAI**



À partir du 22 mai 2023, l'initiative de collecte des déchets alimentaires s'est étendue à l'ensemble de la commune de Romainville, afin de favoriser leur valorisation.

Plus de 50 bornes ont été installées dans le centre-ville et dans les grands ensembles collectifs. Par ailleurs, des bacs spécifiques ont été distribués dans les zones d'habitat individuel.

LA DÉCHÈTERIE PROVISOIRE DE MONTREUIL OUVRE SES PORTES LE 31 MAI 2023

La nouvelle déchèterie provisoire de Montreuil a accueilli ses premiers visiteurs le mercredi 31 mai, au 120-124 rue Pierre de Montreuil.

Cet équipement temporaire propose un parcours utilisateur à la fois moderne et sécurisé, assurant ainsi une continuité de service précieuse pour les habitants d'Est Ensemble.



LES HABITANTS D'EST ENSEMBLE OFFRENT UNE SECONDE VIE À LEURS OBJETS !



En septembre 2023, le nouvel espace réemploi a ouvert ses portes à la déchèterie de Montreuil, sous la gestion de la société Les Valoristes. Ce lieu permet aux habitants de déposer leurs objets réutilisables, offrant ainsi une seconde vie à ceux qui sont réparables ou réutilisables en l'état.

Cette initiative innovante valorise la filière de réparation et de réemploi tout en favorisant des synergies avec les acteurs locaux, les associations et les acteurs de l'économie sociale et solidaire. L'objectif est de proposer des solutions de proximité qui bénéficient directement à nos usagers.

LES FAITS MARQUANTS 2023

EST ENSEMBLE ROULE VERS L'AVENIR : 5 VÉHICULES AU GAZ NATUREL POUR UNE COLLECTE DE DÉCHETS ÉCOLOGIQUE

Est Ensemble a acquis cinq camions au Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) dans sa flotte de collecte des déchets. Ce projet, soutenu par la Métropole du Grand Paris, à hauteur de 172 885 euros, marque un progrès dans la décarbonisation des véhicules de collecte.

Conforme à la réglementation des Zones à Faibles Émissions (ZFE) et à la Convention Citoyenne pour le Climat de 2021, il soutient également le Plan Climat Air

Énergie Territorial (PCAET) d'Est Ensemble, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la collecte des déchets.



RÉVOLUTION DANS LA COLLECTE DES DÉCHETS POUR PLUS DE SIMPLICITÉ ET DE DURABILITÉ

Le 2 octobre, Est Ensemble, en collaboration avec ses 9 Villes membres, a réorganisé sa collecte des déchets :

+ de Simplicité :

- Encombrants collectés chaque lundi matin sur tout le territoire.

+ de Services :

- Zones et période de collecte des déchets végétaux étendues : du 15 mars au 31 décembre.
- Collecte des meubles et petits électroménagers réutilisables.

+ pour l'Environnement :

- Fréquence accrue pour les emballages et papiers pour améliorer le tri et réduire l'incinération.
- Collecte des déchets alimentaires

progressivement mise en place, valorisés en engrais et énergie.

- Réduction des collectes des ordures ménagères résiduelles.



NOUVEAUX SERVICES DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS

**VOS ENCOMBRANTS
C'EST TOUS
LES LUNDIS**
À DÉPOSER LE DIMANCHE SOIR APRÈS 20H

Dans le cadre du nouveau marché de collecte, la collecte des encombrants a été réorganisée pour mieux répondre aux besoins des habitants.

Désormais, cette collecte a lieu chaque lundi matin sur l'ensemble du territoire, simplifiant ainsi le calendrier.

COMPOSITION ET SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Créée en 2010, la communauté d'agglomération Est Ensemble est devenue en 2016 un Etablissement Public Territorial de la Métropole du Grand Paris (EPT n°8). Son territoire est constitué de 9 communes du département de la Seine-Saint-Denis et compte 437 145 habitants (source INSEE 2021) pour une superficie d'environ 39,2 km².

Le territoire se caractérise par une population urbaine dense qui ne cesse de s'accroître (plus de 11 047 habitants/ km²) où l'habitat collectif est majoritaire (plus de 80%).



Figure 1 : Situation du territoire de l'EPT Est Ensemble

Tableau 1 : Données démographiques des villes du territoire d'Est Ensemble

	 Population 2023	 Superficie (Km ²)	 Densité de population (habitants/Km ²)	 Taux d'habitat vertical (2020)
Bagnole	38 571	2,6	13 910	87,05 %
Bobigny	55 066	6,8	8 019	76,7 %
Bondy	53 509	5,5	9 954	70,1 %
Le Pré Saint-Gervais	17 342	0,7	24 890	89,3 %
Les Lilas	23 396	1,3	18 135	87,5 %
Montreuil	111 954	8,9	12 563	83,0 %
Noisy-le-Sec	45 156	5,1	8 743	78,2 %
Pantin	60 597	5,0	12 005	94,7 %
Romainville	31 554	3,4	8 874	78,6 %
Total	437 145	39,2	11 047	82,7 %

COMPÉTENCES ET GOUVERNANCE DE LA COLLECTIVITÉ

Le conseil de territoire est composé de 80 élus à parité, désignés fin 2020 au sein des conseils municipaux de chacune des 9 communes membres.

Il est chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'Intercommunalité dans la limite des compétences qui lui ont été transférées (vote du budget, décisions des investissements, modalités de gestion du service, etc.)

Est Ensemble a la compétence «Déchets» depuis sa création. (collecte et traitement)

L'arrêté préfectoral du 11 avril 2018 qui acte la substitution de l'établissement public territorial en communauté d'agglomération, stipule que la gestion des déchets ménagers et assimilés est une de ses compétences obligatoires.

La Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets au sein d'Est Ensemble assure les missions de collecte :

- La collecte des déchets ménagers et assimilés,
- L'évacuation des dépôts sauvages illégaux sur l'espace public,
- Le vidage des corbeilles de rues,
- La gestion et la maintenance des bacs à ordures et des conteneurs à déchets.



Pôle Prévention et Sensibilisation

11 agents

Service animation et évènements

Service des maîtres-composteurs

Service des appels à projets et projets externalisés



-  Aménagement et déplacement
-  Habitat et renouvellement urbain
-  Environnement et écologie urbaine
-  Déchets
-  Eau et assainissement



137 agents

organisés en 4 pôles

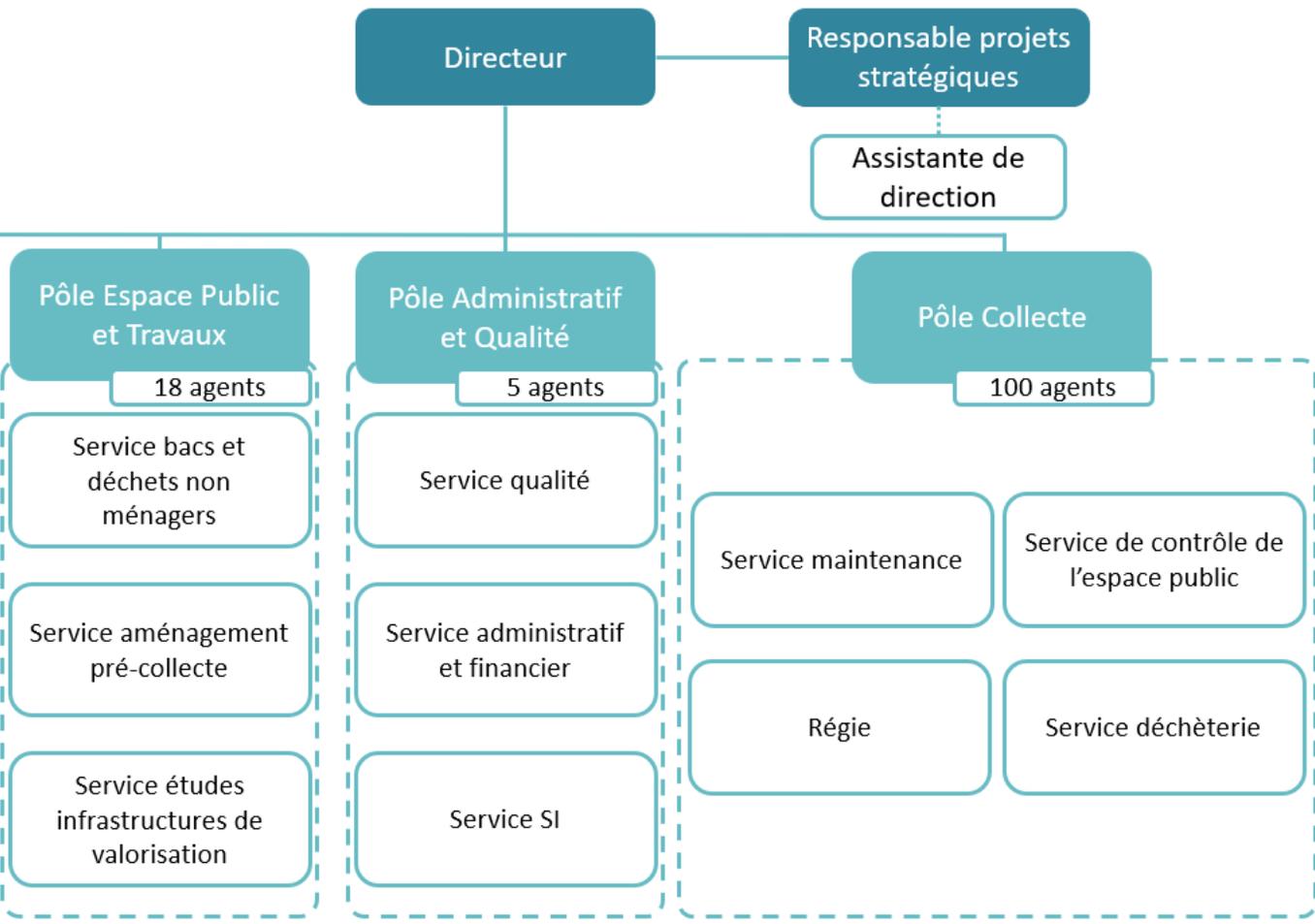


Figure 2 : Organigramme de la Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets



La compétence « traitement » est, quant à elle, déléguée au SYCTOM (l'agence métropolitaine des déchets ménagers d'Ile-de-France). Seul le traitement des gravats, des déchets verts et des déchets dangereux est aujourd'hui directement géré par Est Ensemble.

En résumé :



Figure 3 : Répartition de la compétence « déchets » sur le territoire d'Est Ensemble



LA PRE COLLECTE

Expertise

Dans le cadre de sa compétence de gestion des déchets, Est Ensemble aide les porteurs de projets immobiliers dans l'étude de la conception des équipements de gestion des déchets (Points d'Apport Volontaire (PAV), abris bacs).

Annexée au PLUi depuis 2020, Est Ensemble met à disposition une note de préconisations techniques pour la collecte et la gestion des déchets ménagers et assimilés.

449 dossiers de permis de
construire ont été traités en
2023



Les bacs

La collecte en porte-à-porte (en bacs) est le mode de collecte le plus courant pour les ordures ménagères et les emballages dans les 9 communes du territoire. Certaines communes, telles que Bobigny, Bondy, Pantin, et Romainville, bénéficient également d'une collecte de verre en porte-à-porte.

Depuis 2020, Est Ensemble collabore avec la société SULO via un marché public pour la fourniture et la maintenance des bacs roulants, qui répondent au code couleur suivant :

- Cuve gris anthracite pour les particuliers et vert olive pour les entreprises ;
- Couvercle grenat, jaune ou vert selon le flux.

Conformément à la réglementation, Est Ensemble déploie désormais un service de tri à la source des déchets alimentaires. Les villes avaient le choix entre une collecte en apport volontaire ou en porte-à-porte. Parmi celles qui ont opté pour la collecte en porte-à-porte, 13 908 ménages ont été équipés de bacs de collecte des déchets alimentaires et de bio seaux, renforçant ainsi les initiatives de gestion durable des déchets. (Cf. Déchets alimentaires, page 22)

Un total de **187 392 bacs** sur le territoire dont **87 % pour les ménages**

Une hausse du nombre de Bacs de **+28 % en 2023**



Nombre de bacs sur le territoire

Ordures ménagères résiduelles

Ménages

82 192

Assimilés

14 821



Multi-matériaux et papiers

Ménages

52 393

Assimilés

7 721



Emballages en verre recyclable

Ménages

13 947

Assimilés

873



Déchets alimentaires

Ménages

14 476

Assimilés

969



Figure 4 : Nombre de bacs par flux et par type de producteur

Est Ensemble fournit et répare les bacs pour les particuliers et les entreprises qui en font la demande.

La régie Maintenance, composée de 9 agents, gère les prêts de bacs pour les manifestations, les dysfonctionnements de matériel de pré-collecte et le nettoyage des colonnes ou trappes d'apport volontaire.

La maintenance dispose également d'un stock de bacs spécifiques de prêt reconnaissables grâce à leurs cuves rouges.

Les points d'apport volontaire

Est Ensemble dispose de plus de **1400** bornes d'apport volontaire en service sur son territoire qui s'ajoutent à la collecte en porte-à-porte.

Depuis mars 2020, la société SULO, via un marché public, fournit, pose, gère, entretient et répare ces équipements via un marché public.

Est Ensemble encadre le déploiement des points d'apport volontaire (PAV) par une convention de fourniture, pose, gestion, entretien et maintenance des équipements.

Ce document renseigne l'ensemble des acteurs du projet et précise les responsabilités de chacun.

➤ A la charge d'Est Ensemble :

- Fourniture, livraison, pose et mise en service,
- Campagne de sensibilisation et d'information (habitants, gardiens),
- Opération de maintenance préventive (1 fois par an),
- Réparation et remplacement des pièces mécaniques/stickers consignes,
- Lavage, nettoyage et désinfection des cuves (1 fois par an).

➤ A la charge du porteur de projet :

- Travaux de Génie civil (fosses, remblaiements et finitions autour des PAVE après la pose),
- Sondage, dévoiement de réseaux.

➤ A la charge du bailleur ou de la copropriété :

- Maintien de la propreté des PAVE dans un rayon de 2 mètres autour de la bordure de la plateforme,
- Retrait des objets encombrants déposés sur et autour des colonnes.



Figure 5 : Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE)

1419 bornes (aériennes ou enterrées) sur le territoire

Une hausse du nombre de
bornes de
+6% en 2023

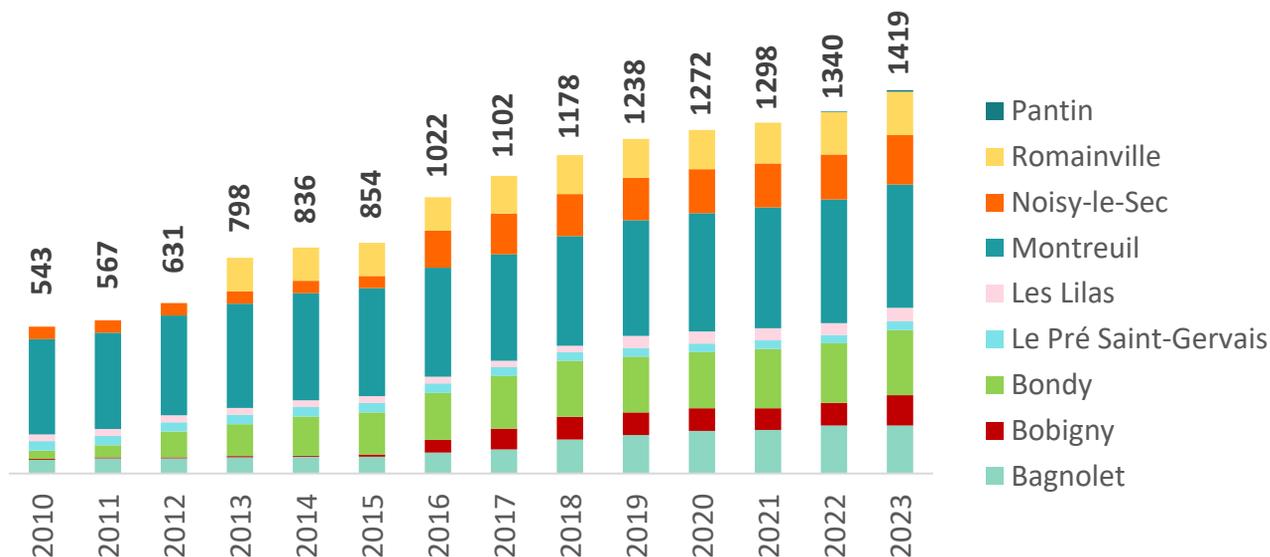


Figure 5 : Evolution du nombre de bornes d'apport volontaire par ville

La collecte par aspiration pneumatique (CPOM)

146 bornes de collecte par aspiration pneumatique à Romainville

La collecte pneumatique des déchets ménagers dans plusieurs secteurs de la ville de Romainville cessera progressivement dès l'automne 2024, à la suite de la décision conjointe prise le 14 février 2023 entre la ville et Est Ensemble, validée par le Conseil Municipal de Romainville. Plusieurs scénarios de substitution ont été étudiés : PAV E/A et PAP.

Au vu des contraintes techniques et financières ainsi que de l'encombrement du sous-sol de la ville par plusieurs réseaux souterrains, la solution retenue pour la plupart des adresses sera : **la collecte en point d'apport volontaire aérien.**



Figure 7 : Bornes de collecte par aspiration pneumatique

Les premiers travaux de dépose des bornes ont eu lieu en 2023 (5 bornes déposées à la demande la ville).

La suite des travaux est prévue à l'automne 2024, suivie de l'installation des nouveaux équipements pour assurer la continuité du service. Une campagne d'information sera menée auprès des foyers concernés pour les tenir informés du déploiement et des nouvelles modalités de gestion des déchets.

Apport volontaire pour la collecte des déchets alimentaires (DA)

Depuis 2017, Est Ensemble a lancé une initiative de collecte en PAP des déchets alimentaires à Romainville. Cette expérimentation initiale, financée par le SYCTOM, ciblait environ 6 000 habitants ainsi que divers professionnels, notamment les marchés alimentaires, les cuisines centrales et les restaurants scolaires.

Pour faire suite à la directive cadre européenne sur les déchets et à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC), Est Ensemble a décidé d'étendre la collecte des déchets alimentaires à l'ensemble de la ville de Romainville au printemps 2023 pour ensuite l'étendre à l'ensemble du territoire sur les années 2023, 2024 et 2025.

Mise en place et développement de la collecte en apport volontaire

40 bornes (abris-bacs) de collecte des déchets alimentaires ont été installées sur une majeure partie de la ville de Romainville.

La collecte via ces bornes sera effectuée par la société Moulinot, conformément à la convention SYCTOM en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023.

Sur un périmètre plus restreint incluant les cités Gagarine et Cachin (CPOM), une procédure spécifique a été lancée et attribuée à la société Les Alchimistes.

Cette société a réalisé l'installation de 12 bornes (abris-bacs) et a assuré la collecte et le lavage régulier de ces bornes jusqu'au 31 décembre 2023;

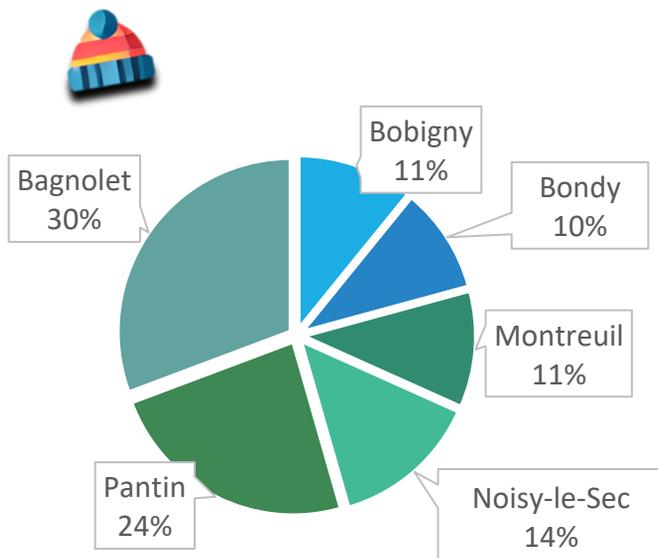
52 abris bacs installés à Romainville



Figure 6 : Bornes (abris-bacs) de collecte des déchets alimentaires

La collecte des textiles en apport volontaire

115 bornes au total
dont
101 sur l'espace public



Depuis 2011, Est Ensemble a mis en place la collecte des textiles. En septembre 2022, Est Ensemble a renouvelé ses conventions avec trois organismes qui gèrent les bornes sur l'espace public du territoire : Le Relais 75 à Pantin, Le Relais Nord-Est – Île-de-France à Bobigny, Noisy-le-Sec, Montreuil et Bondy, ainsi qu'Eco-textile à Bagnole. Des bornes situées sur des espaces privés sont aussi accessibles aux usagers, cependant elles ne relèvent pas de la compétence d'Est Ensemble.

Figure 7 : Répartition des bornes « textile » par ville du territoire



Je peux mettre

Vêtements enfants ou adultes

Accessoires et maroquinerie

Linge de maison

Chaussures liées par paires ou solitaires

Bornes textiles

ou

Associations

Retrouvez les bornes textiles du territoire et les associations sur geodechets.fr. Si vous constatez une borne bouchée ou dégradée, appelez le n° info déchets : 0 805 055 055.

Je ne peux pas mettre

- Pas de jouets
- Pas de vêtements sales et/ou mouillés. Les articles mouillés, même s'ils sont juste humides, risquent de souiller tous les autres et de générer de la moisissure, rendant leur valorisation impossible.
- Pas d'articles trop gros. Ils peuvent boucher les bornes.
- Ne rien déposer au pied des bornes. Vos articles seraient alors considérés comme des dépôts sauvages, passibles d'amende.

Que deviennent ces textiles triés ?

- 50%** Revente sur le marché de la seconde main
- 25%** Fibres textiles recyclées en couverture ou isolant pour les bâtiments
- 15%** Utilisation comme chiffons dans l'industrie
- 10%** Incinération pour production de l'énergie

= 100% valorisé

Figure 8 : Guide pratique pour le tri des textiles



**Est
Ensemble**
Grand Paris



Le tri des textiles

Mode d'emploi



LA COLLECTE

Initialement, le territoire d'Est Ensemble était divisé en 3 zones géographiques pour la collecte des déchets. Le marché de collecte était alloté par zones, les prestataires titulaires de l'ancien marché étaient **OTUS/VEOLIA**, **SEPUR** et **SUEZ**.

En 2022, Est Ensemble a travaillé en étroite collaboration avec les élus et les villes pour développer un nouveau modèle de service de collecte des déchets, marquant une évolution vers une gestion plus durable et innovante des déchets produits par les usagers du territoire.

Ce nouveau modèle de service qui consiste en une forte augmentation des collectes sélectives et de la mise en place de la collecte séparative des déchets alimentaires, en substitution des collectes d'ordures ménagères résiduelles, est le fondement du cahier des charges de l'appel d'offre lancé en octobre 2022 pour une attribution puis un déploiement au 2 octobre 2023.

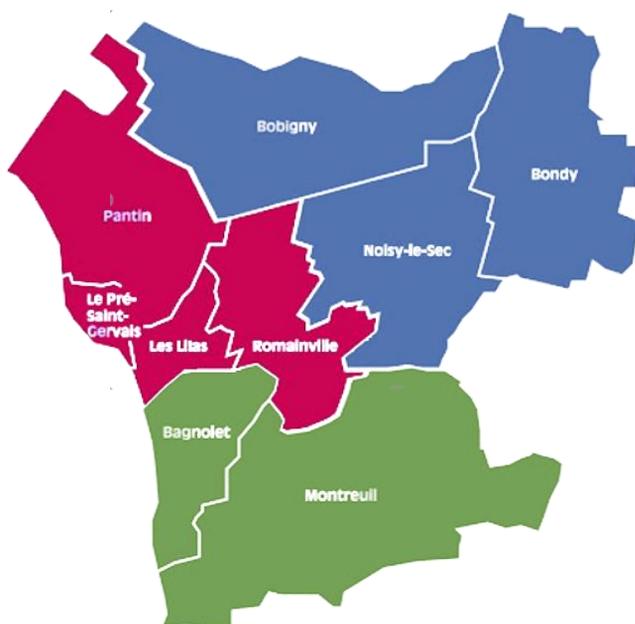


Figure 9 : Ancienne répartition des lots géographiques (Collecte en PAP/PAV) du marché de collecte

La collecte des déchets du quotidien

Quel que soit le lot géographique, les fréquences de collecte varient selon les flux et sont harmonisées sur le territoire selon la typologie d'habitat.



Figure 10 : Collecte en bacs des déchets

Tableau 2 : Anciens modes et fréquences de collecte par lot géographique et par flux (OMr, DA, MM et V)

De janvier à septembre 2023



Ordures ménagères résiduelles



Multi-matériaux et papiers



Emballages en verre recyclable



Déchets Alimentaires

Lot	Ordures ménagères résiduelles	Multi-matériaux et papiers	Emballages en verre recyclable	Déchets Alimentaires
Lot 1	C2 à C3* / Bacs ou Bornes d'aspiration**	C1 / Bacs ou Bornes d'aspiration**	C1 / Bacs ou PAV	
Lot 2	C2 à C4* / Bacs ou PAV	C1 / Bacs ou PAV	C1 / Bacs ou PAV	C1 / Bacs (Romainville)
Lot 3	C2 à C3* / Bacs ou PAV	C1 / Bacs ou PAV	PAV	

*C2 pour les zones d'habitats majoritairement pavillonnaires individuels et petits collectifs, C3 ou C4 pour les zones d'habitats majoritairement (grand) collectif

**Quartier de Romainville desservi par un système de collecte par aspiration pneumatique.

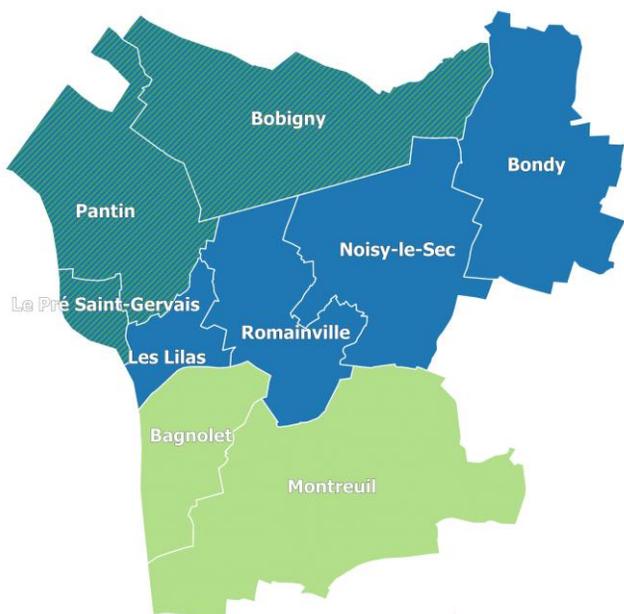


Figure 11 : Nouvelle répartition des lots géographiques (Collecte en PAP) du marché de collecte

Le nouveau marché de collecte compte 6 lots:

- Trois lots géographiques lot 1, 2 et 3, pour la collecte en PAP détenus respectivement par les prestataires **COVERED**, **SEPUR** et **SUEZ**. La répartition de ces lots a changé. (Cf. les figures N° 12 et 13)
- 1 lot technique pour la collecte des points d'apport volontaire sur tout le territoire d'Est Ensemble détenu par la société **COVERED**,
- 1 lot technique pour la collecte des déchets alimentaire sur tout le territoire d'Est Ensemble détenu par la société **MOULINOT**,
- 1 lot technique pour la collecte des cartons auprès des commerçants de centre-ville, détenu par un groupement dont le titulaire est **LEMON AIDE**. (Début au 1 janvier 2024)

La régie d'Est Ensemble continue à gérer la plupart des collectes de dépôts sauvages et du vidage des corbeilles.



Tableau 3 : Nouveaux modes et fréquences de collecte par lot géographique/technique et par flux (OMr, DA, MM et V)

Depuis octobre 2023	 Ordures ménagères résiduelles	 Multi-matériaux et papiers	 Emballages en verre recyclable	 Déchets Alimentaires
Lot 1	C1 à C3* / Bacs	C1 à C2 / Bacs	C0,5 / Bacs	-
Lot 2	C1 à C3* / Bacs	C1 à C2 / Bacs	C0,5 à C1 / Bacs	-
Lot 3	C1 à C4* / Bacs	C1 à C2 / Bacs	-	-
Lot 4	C1 à C2 / PAV ou Bornes d'aspiration**	C1 / PAV ou Bornes d'aspiration**	C0,5 à C1 / PAV	-
Lot 5	-	-	-	C1 / Bacs ou PAV

*C1 pour les zones d'habitats majoritairement pavillonnaires individuels et petits collectifs, C2 ou C3 pour les zones d'habitats majoritairement (grand) collectif

**Quartier de Romainville desservi par un système de collecte par aspiration pneumatique.





Déchets alimentaires (DA)

Avec la loi Grenelle 2 de 2010, les producteurs de déchets alimentaires **de plus de 10 tonnes par an ont l'obligation depuis 2016 de trier** et de procéder à une valorisation biologique de leurs déchets (pour un établissement scolaire, cela représente 400 repas/jour ou un marché alimentaire comprenant 25 étals).

Le code de l'environnement prévoit qu'**au plus tard le 31 décembre 2023**, cette obligation s'applique à tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets, **y compris aux collectivités territoriales** dans le cadre du service public de gestion des déchets et aux établissements privés et publics qui génèrent des biodéchets (Article L541-21-1).

Conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC), dite loi anti-gaspillage, il est prévu que cette obligation fasse l'objet d'un renforcement progressif en vue de sa généralisation. **Elle s'appliquera en effet dès le 1er janvier 2023 à tous les professionnels produisant plus de 5 tonnes par an de biodéchets**, avant d'être étendue à l'ensemble des acteurs professionnels, **sans seuil minimum, à la date du 1er janvier 2024** (Cf. Vers la généralisation du tri à la source des biodéchets).

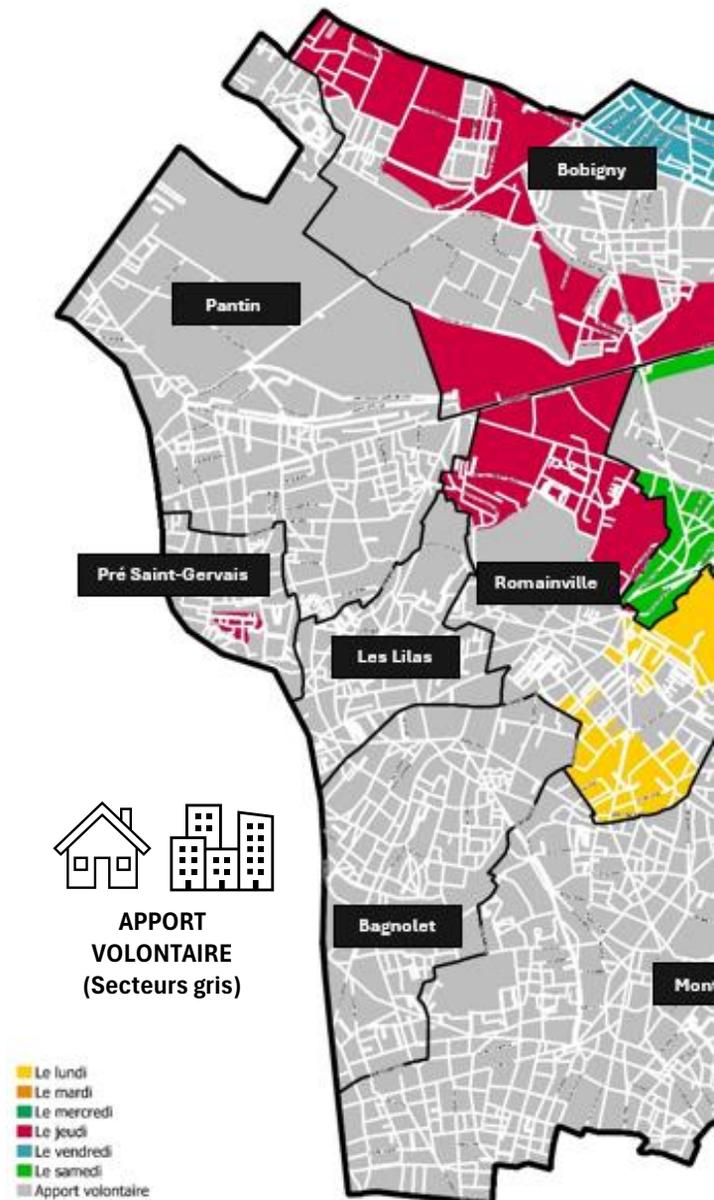
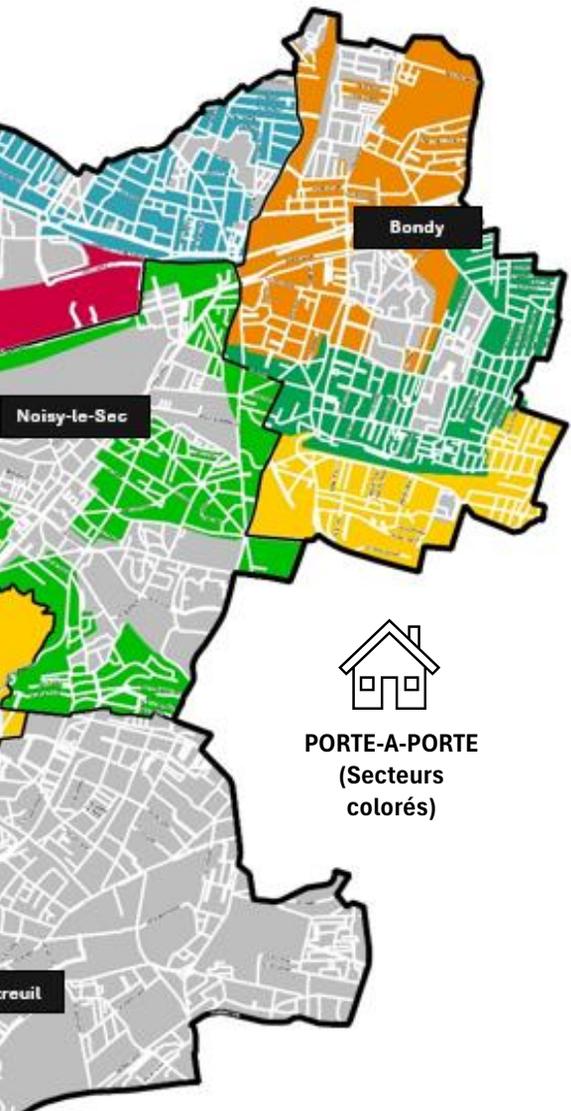


Figure 12 : Cartographie des jours et modes de collecte des déchets alimentaires par ville

Depuis 2017, Est Ensemble a lancé une initiative de collecte en PAP des déchets alimentaires à Romainville. Cette expérimentation initiale, financée par le SYCTOM, ciblait environ 6 000 habitants ainsi que divers professionnels, notamment les marchés alimentaires, les cuisines centrales et les restaurants scolaires.

Pour faire suite à la directive cadre européenne sur les déchets et à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC), Est Ensemble a décidé d'étendre la collecte des déchets alimentaires à l'ensemble de la ville de Romainville au printemps 2023 pour ensuite la déployer à l'ensemble du territoire sur les années 2023, 2024 et 2025.



299 établissements font partie du dispositif

Des établissements, considérés comme de gros producteurs de déchets alimentaires, tels que des écoles, des marchés, des maisons de retraites ou encore des cuisines centrales participent aussi à l'expérimentation de collecte des déchets alimentaires menée par Est Ensemble et le SYCTOM.

Ces établissements seront collectés dans le cadre du lot 5 du nouveau marché de collecte à partir du 1^{er} janvier 2024.

Tableau 4 : Evolution du nombre d'établissements participants à l'expérimentation de la collecte des DA

		2018	2019	2020	2021	2022	2023
Ecoles	+16%	14	33	49	122	154	178
Collèges	+31%	0	5	6	11	16	21
Lycées	-6%	4	9	14	16	16	15
Marchés	-17%	7	8	8	10	12	10
Autres établissements	+29%	17	19	25	36	58	75

En octobre 2023, le nouveau marché de collecte a été lancé pour assurer la continuité et la montée en puissance du service après la fin de la convention avec le SYCTOM.

Conformément au plan « Zéro Déchet » qui inscrit comme objectif la réduction des déchets et les orienter vers de la valorisation, Est Ensemble a attribué à MOULINOT un lot dédié à la collecte des déchets alimentaires. Deux schémas de collecte ont été mis en place:

- **Collecte en apport volontaire pour les zones d'habitats collectifs et centre-ville :**
Bagnolet, Les Lilas, Montreuil, Pantin et Romainville
- **Collecte en porte-à-porte pour les zones pavillonnaires :**
Bobigny, Bondy, Noisy-le-Sec, Le Pré-Saint-Gervais, et Romainville.



Figure 13 : Traitement et valorisation des biodéchets



La collecte des déchets occasionnels



Objets Encombrants (OE)

Les déchets acceptés dans la collecte des encombrants sont les suivants :

- Mobilier (canapés, armoires, chaises...)
- Literie (matelas, sommiers...)
- Revêtement de sol (moquette, tapis...)
- Planches en bois
- Gros cartons pliés



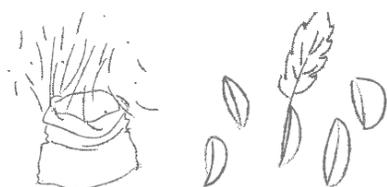
Figure 14 : Supports de communication



Déchets végétaux

Tableau 6 : Mode et fréquence de collecte des déchets végétaux

Lot 1	C0,5 à C1 (de mi-mars à fin décembre) /
Lot 2	Porte-à-porte en zone pavillonnaire
Lot 3	



Depuis le 2 octobre 2023, dans le cadre du nouveau marché de collecte, la collecte des encombrants a été harmonisée sur toutes les villes du territoire, avec un passage tous les lundis.

Ceci afin de permettre une meilleure lisibilité à nos usagers, dans le but ultime de diminuer le nombre de dépôts sauvages

Tableau 5 : Mode et fréquence de collecte des OE

	De janvier à septembre 2023	A partir du 2 octobre 2023
Lot 1		
Lot 2	C0,5 à C1 / Porte-à-porte	C1 / Porte-à-porte
Lot 3		



Les déchets ci-dessous sont à déposer en déchèterie :

- électroménager,
- déchets d'équipements électriques et électroniques,
- déchets de travaux,
- déchets toxiques, déchets végétaux...),

Les déchets végétaux doivent être présentés en sacs biodégradables ou en fagots cerclés avec une ficelle (pas en fer ou en plastique). Les déchets acceptés dans la collecte sont les suivants :

- Tontes
- Tailles de haies et d'arbustes
- Résidus d'élagage
- Feuilles mortes
- Déchets floraux





Collecte des dépôts sauvages

Tous dépôts de déchets sur la voie publique en dehors des heures de collecte, hors des contenants prévus, ou de nature erronée sont considérés comme des dépôts sauvages.

Les déchets sont enlevés quotidiennement par des équipes dédiées. (Prestataires + Régie).

Des contrôleurs accompagnent les brigades propreté des villes dans leurs enquêtes pour identifier les contrevenants en collaboration avec les services de la ville.



Figure 15 : Exemple d'un dépôt sauvage sur le territoire d'Est Ensemble

Amélioration continue de la qualité des prestations de la Régie



Figure 16 : Collecte d'un dépôt sauvage par la régie de collecte d'Est Ensemble

En cohérence avec le « Plan Zéro Déchet » validé en juin 2021, la DPVD a continué à déployer en 2023 le plan d'amélioration de la collecte des dépôts sauvages initié en 2022 :

- Signature de **Conventions de Gestion** (EPT/Villes)

- Rédaction et mise en œuvre d'un **Règlement Intérieur** pour la **Régie de collecte** (EPT)
- **Redimensionnement des prestations et moyens dédiés**
 - Collecte des dépôts sauvages pour toutes les villes le samedi & le dimanche.
 - Principe d'anticipation des signalements de dépôts sauvages : « ratissage des rues ».
- Mise en place d'**informatique embarquée** (avec géolocalisation)
- Renforcement des contrôles de prestations de collecte (internes / externes)
- Plan pluriannuel du verdissement de la flotte de véhicules.



La collecte des déchets assimilés

Les déchets produits par les commerçants, artisans et administrations, qui sont similaires en nature et en quantité à ceux produits par les ménages, sont collectés conjointement avec les déchets ménagers.

La redevance spéciale (RS) évolue

Pour atteindre l'objectif qu'Est Ensemble s'est fixé dans le cadre de son plan Zéro Déchet (moins 20% d'OMr à l'horizon 2025) et afin de responsabiliser davantage les entreprises locales et les inciter à un comportement écocitoyen, Est Ensemble a choisi de déployer la redevance spéciale sur l'ensemble du territoire à compter du 1er janvier 2022.



320 contrats

990 998 €

facturés en recettes
en 2023

Depuis le 1^{er} janvier 2023 (Facturation à blanc en 2022) :

- ✓ La redevance spéciale s'applique à l'ensemble des 9 communes au territoire.
- ✓ La facturation est harmonisée (0,023€/litre) sur l'ensemble du territoire.



801 bacs OMr

Tableau 7 : Contrats RS par ville et montants facturés

	Total contrats	Montant facturé (TTC)
BAGNOLET	100	318 838,9 €
BOBIGNY	25	53 894,1 €
BONDY	21	59 478,8 €
LE PRE SAINT-GERVAIS	6	15 093,6 €
LES LILAS	15	59 327,0 €
MONTREUIL	7	13 788,5 €
NOISY-LE-SEC	5	17 196,8 €
PANTIN	122	379 172,1 €
ROMAINVILLE	19	74 207,8 €
Total	320	990 997,6 €

Déchèteries

Déchèteries fixes gérées par Est Ensemble

Les deux déchèteries fixes, situées à Montreuil et à Bondy, sont gérées par Est Ensemble et accessibles aux habitants du

territoire. Elles sont interdites aux professionnels, commerçants et artisans. (Cf. le guide des déchèteries en annexe).

Tableau 8 : Les déchèteries fixes gérées par Est ensemble

	Déchèteries gérées par Est Ensemble		
	Jusqu'au 28 mai 2023		A compter du 31 mai 2023
Ville	Bondy	Montreuil	Montreuil (en lieu et place de l'ancienne déchèterie de Montreuil)
Adresse	84 Avenue du 14 juillet	127 rue Pierre de Montreuil	120-124 rue Pierre de Montreuil
Jours d'ouverture	Lundi au samedi : 9h et 19h Dimanche : 9h00 à 12h30 Sauf le 1 ^{er} janvier et 1 ^{er} mai	Lundi au vendredi : 12h30 à 19h Samedi : 10h à 19h Dimanche et jours fériés : 9h à 13h Sauf le 1 ^{er} janvier et 1 ^{er} mai	Lundi, mardi et jeudi : 9h à 18h Mercredi et vendredi : 13h à 18h Samedi : 10h à 18h Dimanche et jours fériés : 9h à 13h
Local réemploi	Non	Non	Les Valoristes Lundi, mardi et jeudi : 10h - 17h Samedi : 9h - 17h
Accès des professionnels		Non	
Exploitation "Haut de quai"		SUEZ	
Exploitation "Bas de quai"		SUEZ	

Autres déchèteries fixes accessibles aux habitants

Les particuliers d'Est Ensemble peuvent également se rendre à la déchèterie gérée par le **SYCTOM**, 62 rue Anatole France, à Romainville.

Grâce à un partenariat avec **la ville de Paris**, tous les habitants d'Est Ensemble peuvent aussi profiter des espaces de tri municipaux de **la porte des Lilas** et de **la porte de Pantin**.

Tableau 9 : Autres déchèteries fixes accessibles aux habitants du territoire

Ville	Déchèterie du SYCTOM	Déchèterie de la ville de Paris	
	Romainville	Paris	
Adresse	62 Rue Anatole France	11 rue Paul Meurice (Porte des Lilas)	5 bis place de la Porte de Pantin
Jours d'ouverture	du 1er octobre au 31 avril lundi au samedi 8h à 19h45 du 2 mai au 30 septembre lundi au samedi 8h à 20h45 Les dimanches et jours fériés de 8h à 16h45 Fermé le 1er mai	Lundi au dimanche : 9h30 à 19h00 Fermé le 1er janvier, 1er mai et 25 décembre	



Déchèteries mobiles gérées par Est Ensemble

La déchèterie mobile est un dispositif de collecte de proximité au cœur des villes. C'est une installation éphémère d'une demi-journée sur l'espace public.

Le service de déchèterie mobile est assuré par le prestataire SUEZ dans le cadre d'un marché à bons de commande (installation du matériel, exploitation, mise à disposition des agents).

En 2023, 5 déchèteries mobiles étaient en exploitation à raison d'un samedi par mois de 9h à 13h sur les villes suivantes :

- Bobigny > 1er samedi du mois (à partir de mai 2022)
- Pantin > 2ème samedi du mois
- Bagnolet > 3ème samedi du mois
- Montreuil > 4ème samedi du mois
- Noisy-le-Sec > 3ème samedi du mois



Figure 17 : Agent d'une déchèterie mobile

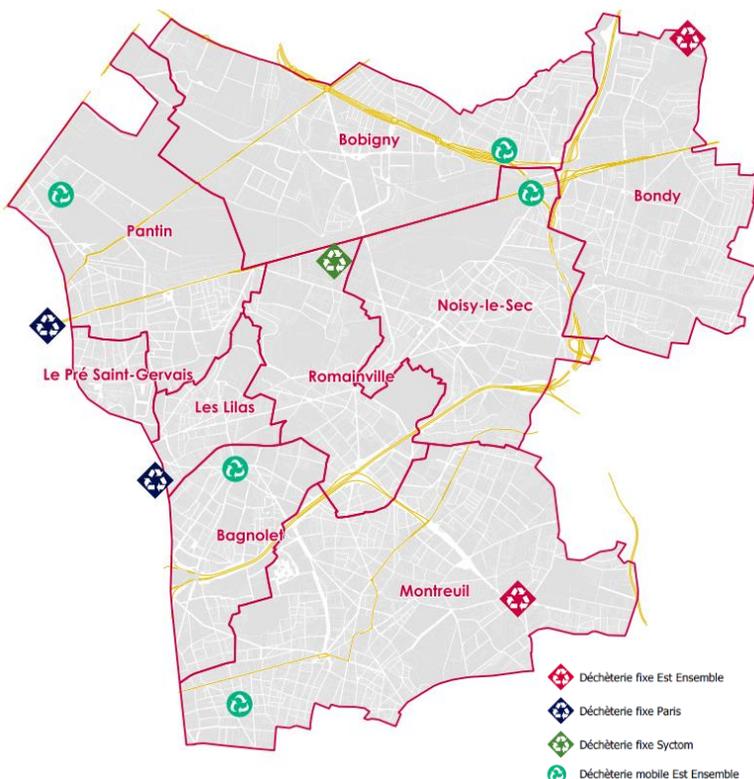


Figure 18 : Carte de situation des différentes déchèteries accessibles aux habitants d'Est ensemble

Nature des déchets collectés :

Encombrants, déchets verts, cartons, déchets dangereux spécifiques, DEEE, bois, meubles, cartons, lampes/néons, gravats.

Un espace de « recyclerie » est également proposé pour offrir une seconde vie aux objets.

En fin de prestation :

- Les flux collectés en bennes (15 m³) c'est-à-dire les encombrants et le bois sont acheminés directement vers leurs exutoires finaux ;
- Les autres flux collectés en caisses grillagées, caisses-palettes ou caisses croco (déchets verts, gravats, déchets dangereux spécifiques, DEEE) sont transférés à la déchèterie de Montreuil afin de massifier les flux.

Evolutions et perspectives de l'offre des déchèteries

L'étude réalisée en 2021 et 2022 sur l'offre de déchèteries proposée aux usagers a permis :

- D'identifier des zones non couvertes par une déchèterie à moins de 20 min,
- D'élaborer un schéma directeur des déchèteries, avec un plan d'actions définissant les modalités et le niveau de développement de ce type d'installations sur le territoire.

En 2023, Est Ensemble a amorcé la mise en œuvre de ce schéma directeur, avec :

- La construction et la mise en service de la déchèterie provisoire de Montreuil,
- La mise en service du local réemploi sur la nouvelle déchèterie de Montreuil,
- La cessation d'activité puis la déconstruction de l'ancienne déchèterie de Montreuil ainsi que la remise en état du terrain et sa restitution au Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis dans le cadre des travaux de prolongement du tramway T1,
- La réalisation d'une étude sur les performances et la qualité du service de déchèteries mobiles.

- Le lancement des études pour la rénovation de la déchèterie de Bondy,
- La participation aux études de conception du Pôle d'Excellence de l'Economie Circulaire et Solidaire (PEECS),
- La recherche de foncier afin d'améliorer la desserte sur le territoire, dans les zones suivantes :

- Bobigny /Pantin
- Noisy-le-Sec/Sud Bondy.
- Sud-ouest de Montreuil / Saint Mandé

- L'élaboration d'une stratégie de développement de nouvelles filières de valorisation en déchèteries (filières à Responsabilité Elargie du Producteur),
- La définition des enjeux relatifs au futur marché d'exploitation des déchèteries territoriales.

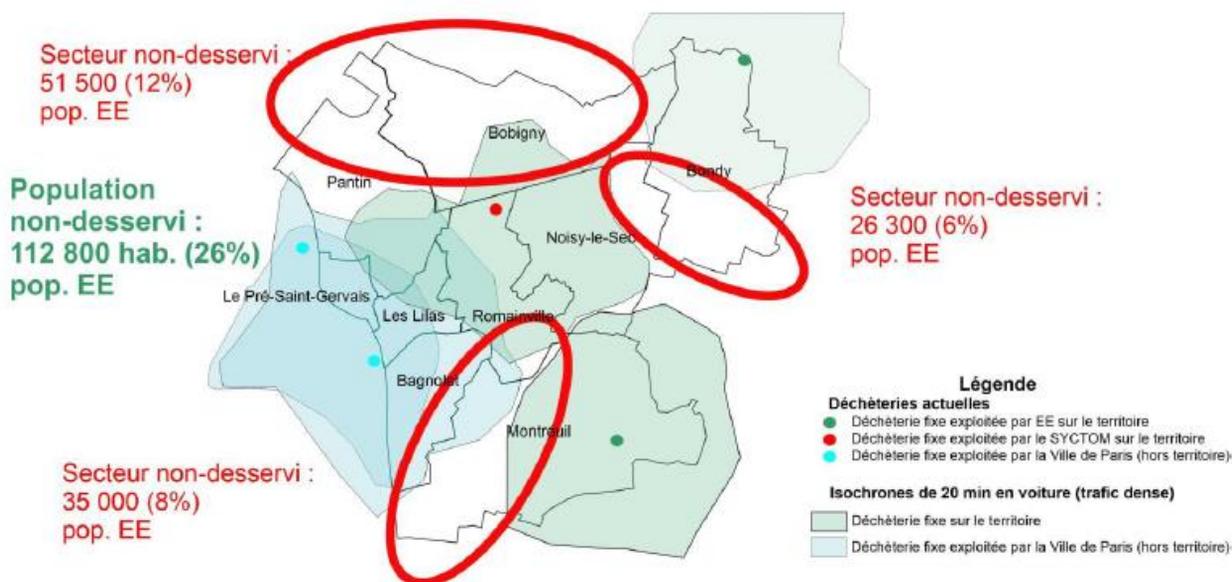


Figure 19: Carte des zones blanches (non desservies par le réseau de déchèteries d'Est Ensemble)



Construction et mise en service de la déchèterie provisoire de Montreuil

Une déchèterie provisoire a été mise en service le 31 mai 2023 au 120-124 rue Pierre de Montreuil (93100 Montreuil), en lieu et place de l'ancienne déchèterie sise 127 rue Pierre de Montreuil, après 6 mois de travaux (novembre 2022 à mai 2023).

Cette nouvelle déchèterie dispose d'une implantation « à plat » de manière à garantir la sécurité sur le site, améliorer la circulation, limiter le temps d'attente et à faciliter le contrôle ainsi que le dépôt des usagers.

La déchèterie est organisée de la manière suivante :

Une zone d'exploitation clôturée :

- Un local pour le personnel,
- Une zone de stockage et de manœuvre des bennes et compacteurs par les poids lourds,
- Des bennes et compacteurs destinés à recevoir des déchets non dangereux des usagers.

Une zone « usagers » :

- Un poste de contrôle d'accès permettant d'identifier la provenance des usagers, la nature et le volume des déchets apportés,
- Une voie de circulation à sens unique et périphérique à la zone d'exploitation, faisant également office de file d'attente des usagers.

Ouverture de la déchèterie provisoire de Montreuil le 31 mai 2023

La voie de circulation donne accès aux :

- Bennes et compacteurs,
- Locaux annexes (local réemploi, locaux déchets d'équipements électriques et électroniques, local déchets dangereux spécifiques).



Figure 20: Plan de circulation et des zones de dépôt de la nouvelle déchèterie de Montreuil



Figure 21/22: Vues extérieures de la déchèterie provisoire de Montreuil



Figure 23: Installations et aménagements de la déchèterie provisoire de Montreuil

Ouverture du local réemploi de la déchèterie de Montreuil

L'arrivée de ce nouvel équipement s'est accompagnée d'une évolution des horaires d'ouverture afin de répondre de manière adaptée au besoin des usagers, d'optimiser l'exploitation de l'activité et d'harmoniser le fonctionnement des déchèteries territoriales sur l'ensemble du réseau géré par Est Ensemble.

Les horaires d'ouverture de la déchèterie :

Lundi, mardi et jeudi : 9h - 18h

Mercredi et vendredi : 13h - 18h

Samedi : 10h - 18h

Dimanche et jours fériés : 9h - 13h

Fermeture les 1ers janvier et 1er mai.

La construction d'un local réemploi au sein de la nouvelle déchèterie de Montreuil a été prévue dès la phase conception afin de répondre au mieux à l'évolution de la réglementation et permettre aux particuliers de donner une seconde vie à des objets qu'ils n'utilisent plus.

Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été lancé par Est Ensemble en mars 2023 afin de confier l'accès, l'usage et l'entretien de cet espace à un acteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en vue de réparer et revendre localement les objets collectés.

Les Valoristes, lauréat de cet AMI, a assuré l'ouverture du local le 18 septembre 2023. Plus qu'un lieu de collecte, l'objectif est de sensibiliser les habitants au réemploi, à la prévention et à la réduction des déchets.

Les flux majoritairement collectés :

- Textiles,
- Livres, audios et vidéos,
- Les éléments de décoration,
- Les équipements électriques et électroniques.

En 2023

201 visiteurs (environ 3 mois d'exploitation)

1,9t d'objets réemployés par Les Valoristes et ses partenaires



Cessation d'activité et déconstruction de l'ancienne déchèterie de Montreuil



Figure 24 : Début des travaux de déconstruction de l'ancienne déchèterie de Montreuil

L'ancienne déchèterie de Montreuil, sise 127 rue de Montreuil (93100 Montreuil) était implantée sur une parcelle appartenant au Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, située sur le tracé du projet de prolongement de la ligne de Tramway 1.

Ce projet structurant pour le quartier, la ville et plus largement le territoire, a contraint Est Ensemble à cesser l'activité de l'ancienne déchèterie pour laisser place à la nouvelle déchèterie provisoire située en face.

La mise à l'arrêt définitive de l'installation a laissé place aux travaux de déconstruction et de remise en état du terrain à partir de novembre 2023 par Est Ensemble, avec une restitution du terrain à son propriétaire en décembre 2023



Figure 25 : Travaux initiaux de déconstruction de l'ancienne déchèterie de Montreuil

La réalisation d'une étude sur les performances et la qualité du service de déchèteries mobiles

Une étude a été réalisée fin 2023 sur les performances et la qualité du service de déchèteries mobiles en 2023.

L'étude révèle :

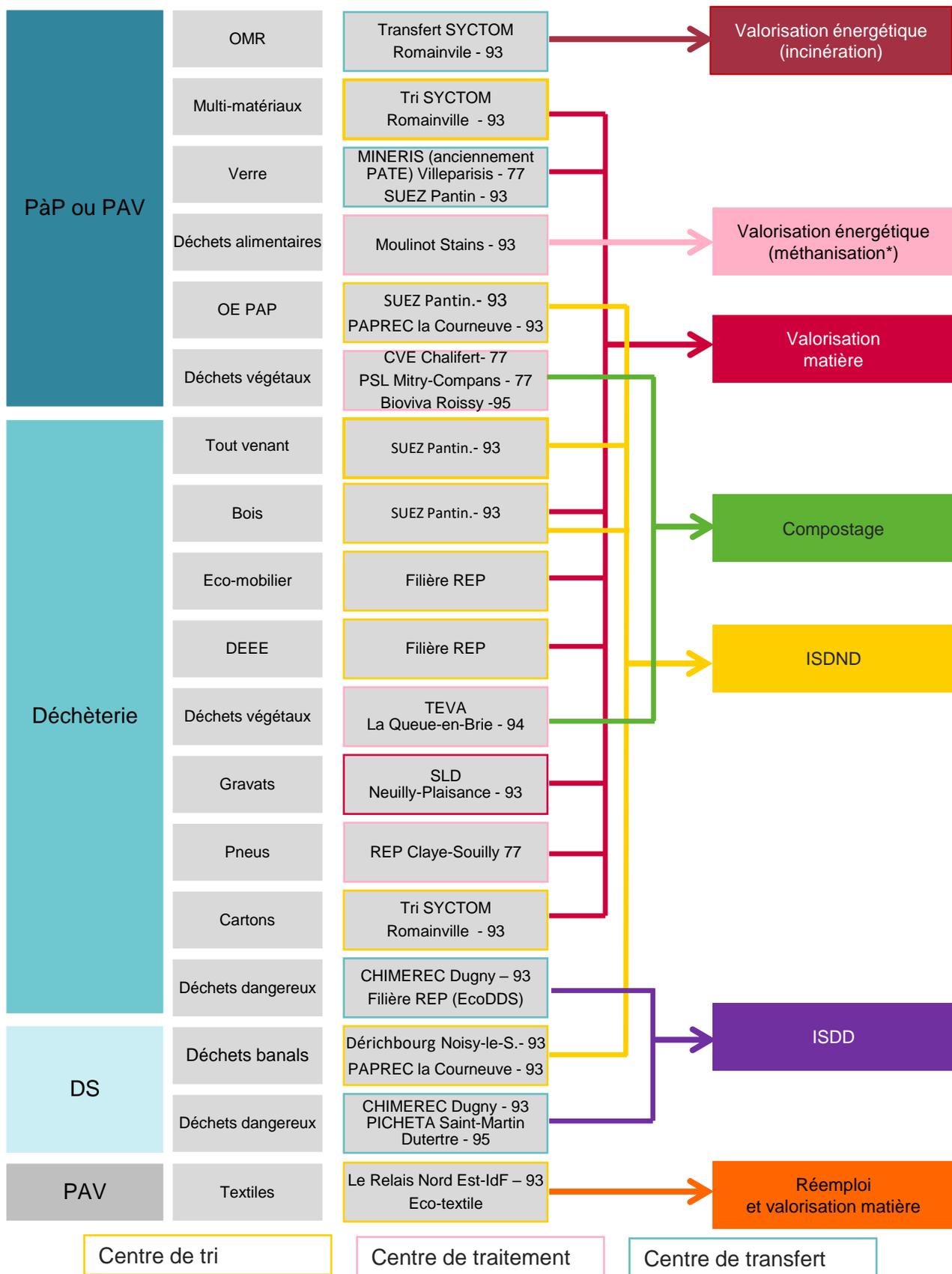
- De faibles fréquentations [moyenne de 20 visiteurs/déchèterie] ;
- De faibles performances de collecte avec 49 tonnes collectées [moyenne de 54kg/apport hors gravats (59 kg gravats compris)]. A titre de comparaison, les déchèteries fixes comptent en moyenne 359 kg par apport hors gravats (634 kg gravats compris) ;
- Une prédominance du flux encombrants (56% des flux) et bois (19% des flux) dans les déchets apportés ;
- Des coûts de mise à disposition et de traitement des déchets conséquents : 4 402 €HT/tonne. A titre de comparaison , le cout global du service de déchèterie (fixe et Mobile) s'élève a 213 €HT/tonne.

Au vu des fréquentations du service de déchèteries mobiles, des performances de collecte, des coûts associés et des difficultés de mise en place recensées, il a été décidé de cesser le service de déchèteries mobiles sur le territoire d'Est Ensemble au 30 juin 2024.

Il est à noter que le nouveau marché de collecte notifié en octobre 2023 intègre une collecte des encombrants en porte-à-porte couplée à une collecte préservante des déchets d'équipements électriques et électroniques, à raison d'une fois par semaine, impliquant une nécessaire adaptation de l'offre des déchèteries.

Cessation du service de déchèteries mobiles au
30 juin 2024

LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION



* et compostage



L'INFORMATION

Télé-accueil permanence téléphonique

Le télé-accueil répond aux demandes d'information et aux signalements des usagers des 9 villes, quel que soit le prestataire ou le mode de collecte.

Le service Info déchets est disponible du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h00. L'appel est gratuit depuis les postes fixes ou mobiles.

Le service a été renforcé (prestation externalisée) entre le 15 septembre et le 31 décembre, pour palier à l'augmentation des appels lors du lancement du nouveau marché de collecte.

Mise en place d'un système dématérialisé de Gestion de la Relation Usager (GRU)

Un tout nouveau système dématérialisé de gestion de la relation usager (Publik) a été mis en place le 28 juin 2023, pour s'adapter aux besoins de l'utilisateur et simplifier les interactions avec le téléaccueil.

<https://services.est-ensemble.fr/>

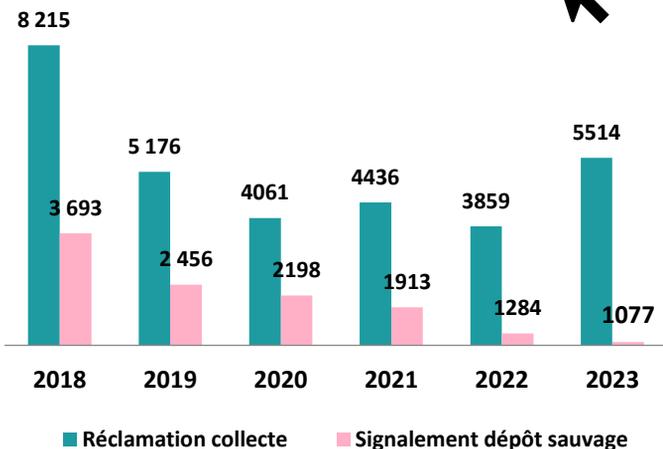


Figure 27 : Evolution des réclamations de collecte et des signalements de dépôts sauvages

-16% de signalements de dépôts sauvages

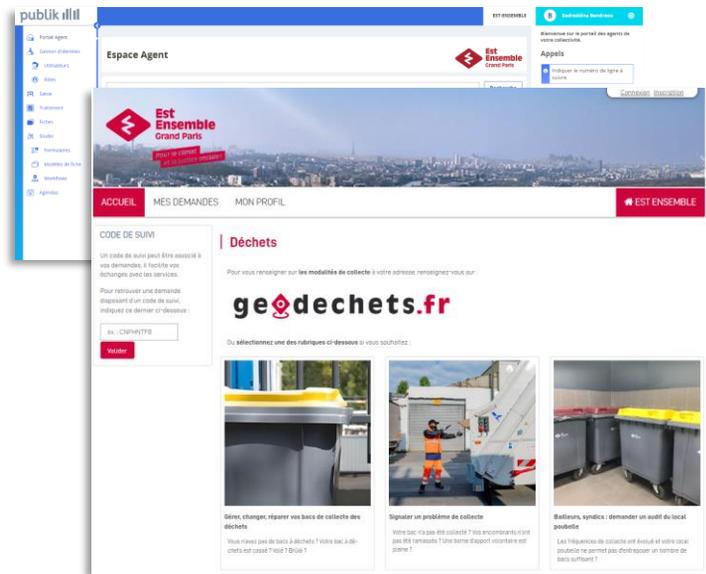


Figure 26 : Interface de la plateforme Publik pour la gestion dématérialisée des réclamations à « Est Ensemble »

Mise en place de la GRU : Une anticipation réussie

Ce système innovant offre une expérience plus fluide, plus réactive et mieux adaptée aux besoins des usagers et des agents.

Il permet également une gestion centralisée des différentes réclamations, assurant ainsi un suivi plus efficace et apportant des réponses précises dans les plus brefs délais à nos usagers.

+43% de réclamations de collecte*

*Concentré sur la période du lancement du nouveau marché, temps d'adaptation nécessaire aux prestataires et aux usagers.

Carte interactive Géodéchets

Depuis le 15 septembre 2017, Est Ensemble met à la disposition des usagers un service web d'informations personnalisées sur les déchets : geodechets.fr.

Ce service recense :

- Les modalités de collecte en porte-à-porte (jours de collecte, horaire de sortie des déchets selon les collectes ...),
- Les emplacements de tous les points d'apport volontaire des déchets (ex : déchèteries, bornes textiles, composteurs de quartier, sites de réemploi, etc.),

14 000 visites en 2023

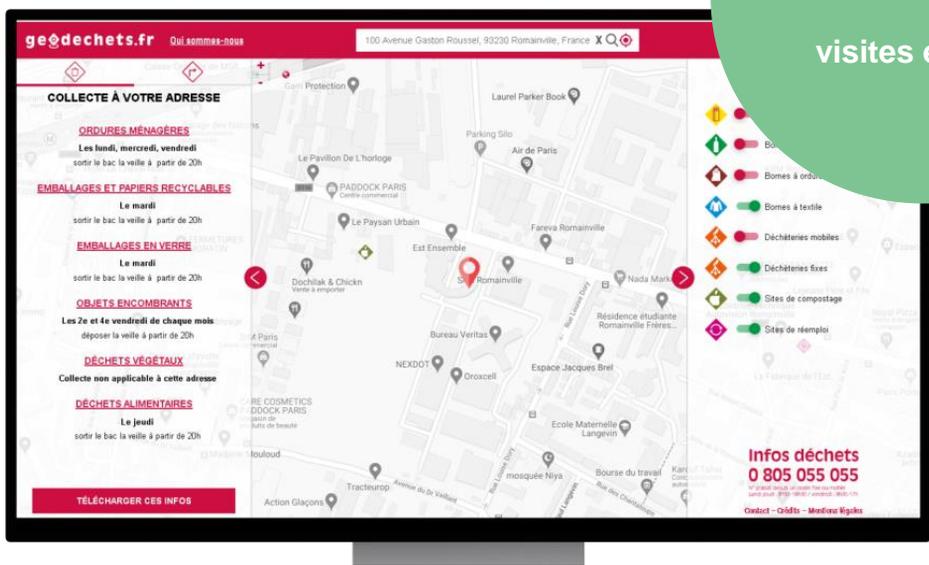


Figure 28 : Capture d'écran de l'interface du site « geodechets.fr »

- Le logiciel permet la génération de fiche synthétique (sous forme de pdf) récapitulant l'ensemble des collectes autour d'une adresse donnée.

Intégration des nouvelles fréquences au 2 octobre 2023



geodechets.fr



Figure 29 : Fiche synthétique des collectes



Application « montri »

Montri est une application web et mobile gratuite qui vise à améliorer le tri des déchets en fournissant aux utilisateurs un accès simple aux services de gestion des déchets de la collectivité.

Elle permet de localiser les points de collecte proches et de scanner des articles pour connaître les consignes de tri.

6 610 utilisateurs depuis la mise en ligne 2021



Après une distribution de flyers sur tout le territoire d'Est Ensemble, le déploiement de l'application a vu une légère augmentation en début d'année 2022 :

- Environ 1 434 nouveaux téléchargements en 2023;
- 24 % d'utilisateurs actifs par mois en moyenne ;



Figure 30 : Support de communication « montri »



Figure 31 : Interface de l'application mobile « montri »

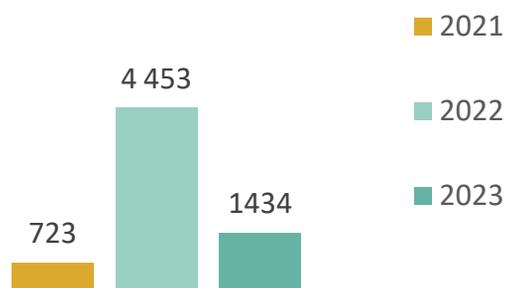


Figure 32 : Evolution du nombre de téléchargements de l'application « montri »



Autres outils de communication

La direction de la Communication d'Est Ensemble met en relief les actions et les services mis en œuvre par la Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets.

- Plan de relance de la communication autour du tri des emballages « Tous les emballages vont dans la poubelle jaune ».
- Plan de relance de la communication autour du tri du verre « On se met au Verre ? ».
- Elaboration et distribution des dépliants dédiés aux collectes des déchets encombrants, aux déchèteries, au compostage et au tri des textiles,
- Site internet et réseaux sociaux : partage les actions, projets et conseils pratiques sur la réduction des déchets.



Figure 33 : Supports de communication, différentes thématiques

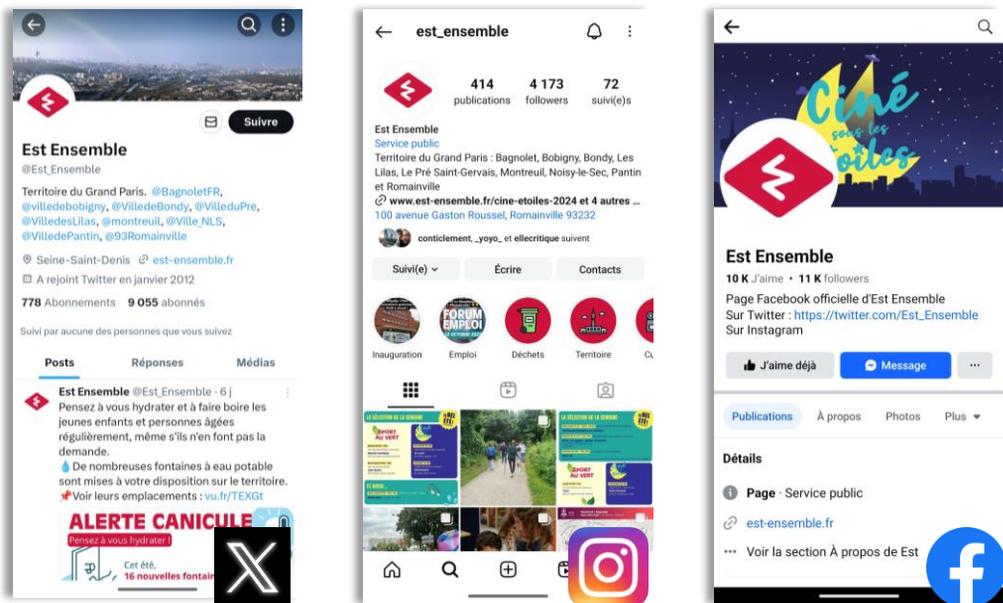


Figure 34 : « Est Ensemble » sur les réseaux sociaux





Est Ensemble
Grand Paris

Réseau
Compost
Citoyen



UNE OPÉRATION INITIÉE PAR
LE RÉSEAU COMPOST CITOYEN

Pour le climat
et la justice sociale !

TOUS au COMPOST!

10^{ÈME} ÉDITION

ENSEMBLE, REDONNONS
VIE AUX SOLS !



**Du 25 mars
au 9 avril
2023**

**Est Ensemble
vous propose de
nombreuses animations
autour du compost !**

9/2/2024



est-ensemble.fr/TAC2023

Sample Footer Text



Président Charles Lopez & Maire
Mickael Pignatelli

38



LA POLITIQUE DE PREVENTION ET DE SENSIBILISATION

Est Ensemble met en œuvre des actions de prévention et de sensibilisation en matière de gestion des déchets depuis sa création.

Entre autres:

- En 2018 élaboration du « Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés » (PLPDMA, obligatoire depuis 2015).
- Plan Zéro Déchet adopté en 2021 en Conseil de Territoire a permis à la DPVD de définir ses objectifs à long termes en matière de réduction de déchets.

En 2023, la sensibilisation à la réduction des déchets pilotée par la DPVD s'est axée autour de ses **actions courantes** (Fonds Zéro Déchet, compostage, sensibilisation Grand public et sensibilisation en milieu scolaire) mais aussi en parallèle du **déploiement du nouveau marché de collecte**.



Figure 35 : Soirée de remise des prix aux lauréats du Fonds Zéro Déchet 2023



Figure 36 : Village des éco-solutions



LE FONDS ZÉRO DÉCHET

Est Ensemble soutient depuis 2014 des associations et des entreprises de l'économie sociale et solidaire œuvrant dans le domaine de la prévention et de la réduction des déchets.

En 2023, ce fonds a été augmenté pour atteindre un montant de 550.000€.

Sont éligibles les associations, les Société Coopérative et Participative (SCOP), Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), mutuelles, fondations et entreprises agréées et Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale "ESUS".

Les précédents appels à projets thématiques ont été regroupés depuis plusieurs années sous un nouveau dispositif : le Fonds Zéro Déchet (FZD). Ce dispositif offre plus de souplesse pour les demandes de subvention et la mise en œuvre des projets en permettant aux structures de déposer leurs dossiers tout au long de l'année.

Un jury présidé par le 4ème Vice-Président, Chargé du Programme Zéro déchet, de la Prévention, de la Réduction et de la Revalorisation, regroupant des membres des services techniques des villes, élit les lauréats.

Pour 2023 :

 **3 Jurys**

 **30 projets lauréats**

 **550 000 € de subvention**

Ces projets touchent un public scolaire et/ou le grand public. Ils sont menés sur des thématiques prédéfinies par le règlement du Fonds Zéro Déchet:

- Gaspillage alimentaire
- Réemploi
- Tri
- Eco consommation
- Compostage
- Multi thématique

Tableau 10 : Thématiques des projets retenus lors de l'appel à projet FZD 2023

Thématique	Nombre de projets	Public ciblé
Gaspillage alimentaire	4	Entreprises / Grand public / Scolaire
Réemploi	12	Grand public
Tri	3	Grand public
Prévention des déchets /écoconsommation	4	Grand public
Compostage	3	Grand public/Scolaire
Multithématique	4	Grand public/Scolaire

Les actions de sensibilisation subventionnées par le Fonds Zéro Déchet ont toutes vocations à éduquer les publics à la réduction des déchets ou à défaut, à mieux trier les déchets produits. Ce Fonds permet de soutenir le réseau local d'association dans leur démarche de sensibilisations.

Le réemploi

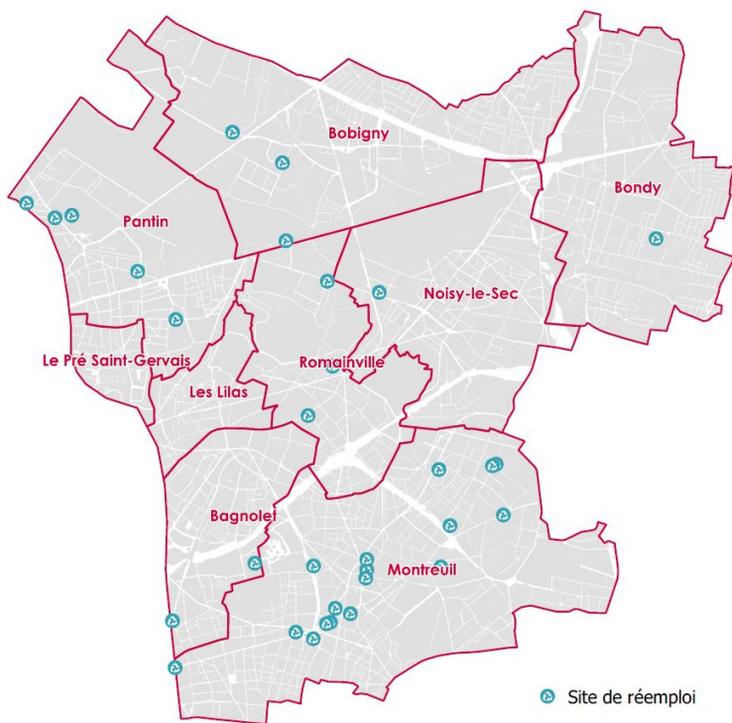


Figure 37 : Cartographie des structures de réemploi sur le territoire en 2023

Soutien aux structures du réemploi

Depuis plusieurs années, l’Appel A Projet puis le Fonds Zéro Déchet soutiennent l’implantation et les activités de structures du réemploi.

Ce soutien régulier permet de faire d’Est Ensemble un territoire bien doté en ressourcerie, même si leur implantation est encore concentrée sur quelques villes du territoire.

Local de réemploi à la déchetterie de Montreuil

En 2023, suite à la publication d’un Appel à Manifestation d’Intérêt, les Valoristes, structure associative et de réinsertion du territoire, a été choisie pour gérer le local de réemploi à la Déchetterie de Montreuil.

Ce local de 20m² permet aux usagers de la déchetterie d’y déposer des objets qui pourraient être réutilisés ou réparés. Les Valoristes, se chargent de les tester, de les réparer le cas échéant et de les transporter vers des ressourceries locales.

Entre septembre 2023, date de l’ouverture du local et décembre 2023, 201 dépôts ont été effectués par les usagers pour un total de 2581,8 Kg d’objet.

Tableau 11 : Répartition des apports par type

Type objet	% du poids déposé
Textiles	33%
Livres, audio, vidéo	17%
Décoration	17%
DEEE	15%
Mobilier	7%
Articles de sport	4%
Jouets	4%
Articles Bricolage Jardinage	2%



LA PREVENTION

Le compostage

Depuis 10 ans, Est Ensemble s'est fermement engagé dans le déploiement du compostage, en impliquant les élus, les services des villes et les citoyens.

La demande d'installation de sites de compostage (partagé et individuel) émanant des résidents, des établissements scolaires et des collectifs privés ou publics reste soutenue, tout en étant complétée par l'offre de collecte des déchets alimentaires (DA) dont le déploiement s'est accéléré à partir de mai 2023.

Le pôle Sensibilisation et Prévention compte trois maîtres composteurs à temps plein, épaulés par une équipe de cinq éco-animateurs et éco-coordonateurs. Ces derniers proposent des sensibilisations sur le thème du compostage, notamment à destination des scolaires.

Formations, distribution et suivi des sites installés

Est Ensemble propose deux types d'accompagnement au compostage :

1. Compostage individuel :

Est Ensemble s'adapte aux contraintes du territoire et à ses 85% d'habitats collectifs avec deux solutions :

- **Le compostage de jardin** pour les personnes bénéficiant d'un espace extérieur privatif.
- **Le lombricompostage** pour les personnes habitant en appartement.

Dans les deux cas, une initiation de 2 heures est dispensée aux habitants avant la mise à disposition gratuite du matériel.

Les retours des habitants sont positifs et encourageants et participent à véhiculer le bon message autour du compostage.

2. Compostage partagé :

Pour chaque site collectif mis en place, Est Ensemble assure un suivi d'un an par un Maître composteur. La formation d'au moins deux référents du site est exigée afin de s'assurer de la bonne gestion et la pérennité du site.

Des formations (réfèrent de site et guide composteur) sont régulièrement organisées tout au long de l'année, permettant ainsi le renouvellement des bénévoles sur les sites existants. Toutes les formations proposées par Est Ensemble sont gratuites et dispensées par des organismes de formation chartés tels qu'ORGANEO et DM COMPOST.

Les formations ont lieu sur le territoire en partenariat avec des acteurs déjà en place.

De ce fait, Est Ensemble participe à la montée en compétence des acteurs de son territoire, à la promotion et à la mise en relation entre ces différents acteurs.

Est Ensemble pionnier du compostage en Ile de France

Tableau 12 : Nombre de personnes formées en fonction du type de formation

Formations dispensées	Nb. de participants en 2021	Nb. de participants en 2022	Nb. de participants en 2023
Composteurs individuels	302	399	413
Référents de sites	143	98	165
Guides composteurs	35	13	6

Est Ensemble fournit gratuitement tout le matériel nécessaire aux habitants et procède à son renouvellement si nécessaire après plusieurs années d'utilisation.

La filière broyat s'est consolidée avec l'installation d'un prestataire élagueur sur une friche Temp'o du territoire et par l'expérimentation des livraisons au dernier kilomètre qui ont remporté un vif succès auprès des usagers.

Tableau 13 : Nombre de composteurs déployés sur l'ensemble du territoire

	Type	2021	2022	2023
Installation de sites partagés	Site de quartier	5	6	7
	Pieds d'immeuble	40	20	44
Distribution de matériel de compostage individuel	Composteurs /Lombricom posteurs individuels	262	379	400

Suivi et gestion des sites de compostage partagé

Logiciel de gestion :

Est Ensemble utilise un logiciel pour gérer et suivre les sites de compostage. Il facilite la communication, l'analyse des données, et la planification des interventions.

Objectifs : Rapprocher le registre de suivi de la réalité du terrain.

- **Résultats :** La base de données a été mise à jour avec les éléments collectés auprès des référents et/ou sur le terrain.

En 2023, **370** sites en fonctionnement et **36** sites archivés

Visites de suivi des sites :

Objectifs : Maintenir un lien avec les référents, faire le point sur l'état de leur matériel, échanger sur les nouvelles consignes d'apports (ouverture aux déchets carnés et poissons par exemple) et s'assurer du bon fonctionnement des sites.

- **Résultats :** 203 visites de suivi effectuées par des Maitres composteurs Est Ensemble ou prestataires mandatés par Est Ensemble ou le Sycotom. Suite à ces visites, les fiches LogiProx ont été mises à jour.



Figure 38 : Composteur partagé

Tableau 14 : Nombre de composteurs déployés par ville du territoire

Ville	Installation de sites partagés (quartier + collectif)	Distribution de matériel de compostage individuel
Bagnolet	5	37
Bobigny	5	20
Bondy	1	56
Le Pré Saint-Gervais	1	9
Les Lilas	1	13
Montreuil	18	129
Noisy-le-Sec	4	55
Pantin	13	43
Romainville	3	38
TOTAL	51	400



Projets et Initiatives

1. Déploiement et Suivi du Compostage

Un marché d'accompagnement au déploiement a débuté en avril 2023 :

Objectifs : Renforcer les moyens pour préparer, installer et suivre le déploiement de sites de compostage.

- **Résultats :** Amélioration de la capacité à déployer de nouveaux sites et à suivre leur performance.

2. Expérimentations Innovantes

Livraison au dernier kilomètre de broyat :

Objectifs : Fournir aux référents un service premium en facilitant l'approvisionnement en broyat des composteurs de quartier et pieds d'immeuble.

Les référents font leur demande directement sur la plateforme LogiProx.

- **Résultats :** La réussite de cette prestation et la demande croissante des référents de site encourageant sa reconduction en 2024.

Réparation de bacs :

Objectifs : Disposer d'un service de réparation des bacs par un acteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) pour prolonger leur durée de vie. Réduction des coûts de remplacement des bacs usés et prolongation de la vie des bacs.

- **Résultats :** Une dizaine d'intervention effectuées. Les référents sont satisfaits des réparations qui vont dans le sens de la prolongation de la durée de vie de leur matériel.

Construction de bacs en bois de récupération :

Objectifs : Expérimenter avec une structure locale de l'ESS la fabrication de bacs avec du bois de réemploi pour disposer d'un matériel autre que les bacs fournis par le Sycptom.

- **Résultats :** 6 bacs ont été installés. Les conclusions de cette expérimentation sont attendues en 2024 pour évaluer la viabilité de cette approche.

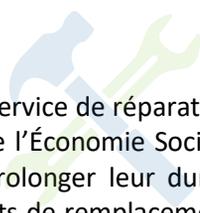
3. Distribution de Composteurs

Expérimentation de distribution de composteurs de jardin :

Projets pilotes à Noisy-le-Sec, Bondy, et Montreuil pour distribuer des composteurs de jardin au plus près des habitants.

- **Résultats :** Opération efficace lorsque la communication est bien faite en amont et portée par les villes.

En 2024, la distribution dans les locaux d'Est Ensemble sera privilégiée.



Animations du réseau et temps forts

Les animations jouent un rôle essentiel en permettant de sensibiliser les habitants, les écoliers ainsi que les professionnels au compostage. Ces activités animées sont organisées de différentes manières :

- En fonction des évènements nationaux : Tous au compost, SERD, ..
- A la demande des Villes : fêtes de la ville, journée sans voiture, semaine du Développement Durable, ...

Ces moments privilégiés sont conçus pour se présenter sous forme de stands destinés au grand public, mais également sous la forme d'animations pédagogiques ciblant les écoles, centres de loisirs, collèges et lycées.

De cette manière, les connaissances sur le compostage peuvent être transmises de manière ludique et éducative aux jeunes générations, favorisant ainsi l'adoption de pratiques responsables en matière de gestion des déchets.

1. Quinzaine "Tous au compost"

Programmation multiple fin mars - début avril :

Objectif : Sensibiliser le public et promouvoir le compostage à travers divers événements.



Figure 39 : Affiche de l'édition 2023 du « Tous au Compost ! »

2. Rencontres et Partenariats

- **Rencontres biannuelles pour le réseau compostage :**
 - Destinées aux référents de site du territoire
- **Partenariats avec des acteurs majeurs du territoire :**

Collaborations stratégiques : Nous avons travaillé avec plusieurs organisations influentes pour développer et promouvoir nos initiatives de compostage.

- ❖ **Artagon :** Collaborations sur des projets éducatifs et de sensibilisation.
- ❖ **On sème tous :** Participation à des ateliers de jardinage communautaire.
- ❖ **Fait tout :** Contribution à des programmes de formation sur le compostage.
- ❖ **Récolte urbaine :** Partenariats pour des initiatives de jardinage urbain.
- ❖ **Jardin Pouplier :** Programmes communs de compostage et de recyclage des déchets verts.
- ❖ **AERI :** Partenariats sur des projets de développement durable.
- ❖ **Cité maraîchère :** Initiatives conjointes de compostage et d'agriculture urbaine.

• Rencontres organisées avec le Réseau Compost Citoyen Ile-de-France :

Discussions avec les bailleurs pour simplifier l'implantation de composteurs en bas de collectifs, exploration des coûts de la Prévention et la Gestion de Proximité des biodéchets (PGprox), et liens entre le compostage et l'agriculture urbaine.

• Inaugurations des nouveaux sites de compostage

Des occasions propices pour rassembler les porteurs de projets, les voisins et les élus autour de cette initiative commune, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance à une démarche environnementale collective.



LA SENSIBILISATION

Est Ensemble continue de recenser et de coordonner les sensibilisations auprès de ses usagers. Ces sensibilisations ont des objectifs

Jeunesse

Dans le cadre du Plan Zéro Déchet, la sensibilisation des jeunes est une priorité pour Est Ensemble. Il est crucial d'initier les jeunes aux pratiques durables dès le plus jeune âge pour ancrer des comportements écoresponsables et des habitudes de consommation durable.

En 2023, le Pôle Sensibilisation et Prévention a intensifié ses efforts en milieu scolaire et

Les Socles de la Sensibilisation

Pour répondre aux besoins spécifiques de chaque groupe d'âge et de chaque type d'établissement, Est Ensemble propose plusieurs offres de sensibilisation adaptées :

1. Le Socle de Base

Public cible:

Classes d'élémentaire et de Grande Section en maternelle.

Thématiques:

- ❖ **Tri et recyclage:** La seule thématique en maternelle.
- ❖ **Gaspillage alimentaire:** Abordée à partir du CE1.
- ❖ **Propreté de l'espace public:** Encourage les élèves à adopter des comportements respectueux.

2. Les Animations Spéciales

Public cible:

Centres de loisirs, éco-délégués, collèges, lycées, et étudiants.

Thématiques:

- ❖ Compostage
- ❖ Zéro déchet
- ❖ Textile
- ❖ Emballage et plastique
- ❖ Gestion des déchets

variés, des publics différents et des dispositifs multiformes.

au-delà, diversifiant et intensifiant les actions éducatives pour atteindre les objectifs ambitieux de réduction des déchets.

Les initiatives proposées ont été conçues pour être à la fois éducatives et engageantes, adaptées aux besoins et aux intérêts des jeunes publics.

Ces animations approfondissent divers sujets pour des publics variés.

3. Tri des Papier et des emballages

Public cible:

Élèves, enseignantes, directions, agentes d'entretien et de restauration, animateurs.

Thématiques:

- ❖ Sensibiliser à la gestion des déchets
- ❖ Mettre en place le tri des papiers et des emballages dans les établissements scolaires

769 actions de sensibilisation

14 918 personnes sensibilisées

En 2023, l'équipe « Animations » a sensibilisé 14 918 personnes à travers 769 actions.

L'équipe, composée de 5 agents, contacte les directeurs d'écoles et de centres de loisirs pour présenter l'offre de sensibilisation en plus des demandes recueillies via un formulaire transmis en début d'année scolaire et lors des vœux de janvier.



Figure 40 - Animation en classe sur le gaspillage alimentaire

Les évènements

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)

La SERD est un événement annuel majeur pour sensibiliser différents publics à la réduction des déchets. En 2023, le thème était les emballages. Le programme d'Est Ensemble pour cette édition comprenait :

- **Villages Zéro Déchet** à Bagnolet et Bobigny, destinés aux scolaires le vendredi et au grand public le samedi.
- **Journée spéciale** à l'école Paul Langevin à Pantin, axée sur les emballages et le plastique.
- **Visite de l'équipement 122PVC** à Noisy-le-Sec pour deux classes de l'école Cottereau.
- **Animation zéro déchet** et atelier dentifrice à la bibliothèque de Bondy pour un centre de loisirs et ses usagers.
- **Matin de l'Emploi** à Bondy, avec des intervenants du domaine de la prévention et de la gestion des déchets.
- **Stand compostage** à Bobigny.
- **Disco Soupe** à Bondy pour sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- **Soirée des lauréats du Fonds Zéro Déchets**, mettant en lumière des projets remarquables et animant le réseau.
- **Fresque du Plastique** pour les agents et élus d'Est Ensemble et des villes.

Tableau 15 : Répartition des animations de sensibilisation scolaire et périscolaire par commune

Ville	Nombre d'animations 2022	Nombre d'animations 2023
Bagnolet	53	104
Bobigny	135	161
Bondy	55	57
Le Pré Saint-Gervais	10	16
Les Lilas	4	61
Montreuil	5	161
Noisy-le-Sec	104	84
Pantin	46	101
Romainville	10	24

Tableau 16 : Répartition des actions de sensibilisation jeunesse par catégorie

Type d'animation	Nombre d'animations réalisées
Socle de base	361
Spéciale	51
Tri des papiers et emballages	74



Figure 41 - Affiche de la SERD 2023

50 actions
SERD 2023

911 personnes
sensibilisées



Grand public

Animations de sensibilisation

En 2023, les Chargés de Sensibilisation et Contrôleurs de l'Espace Public (CSCEP) ont réalisé 29 animations en stand, principalement axées sur les thématiques du tri/recyclage et de la propreté urbaine. Des portes à portes permettent aussi une sensibilisation des usagers et un rappel des consignes de tri.

Tableau 17 : Nombre d'animation en « Stands » et en « Pieds d'Immeubles »

Type d'animation	Nombre d'animations réalisées	Nombre de personnes sensibilisées
Stands	29	954
Pieds d'immeubles	2	35
Total	31	989

Sensibilisations en porte-à-porte

Les chargés de sensibilisation et de contrôle de l'espace public (CSCEP) ont mené des actions d'information et de sensibilisation sur tout le territoire, visant à :

Communiquer les nouveaux rythmes de collecte.

- Accompagner l'installation de Points d'Apport Volontaire (PAV) en complément ou en remplacement des bacs,
- Sensibiliser les habitants au tri de leurs déchets après un refus de collecte,
- Promouvoir les bons gestes de tri,
- Accompagner les habitants aux nouveaux rythmes de collecte.

Tableau 18 : Actions de sensibilisation en « Porte à porte »

Nombre de portes toquées	Nombre de personnes sensibilisées	Taux de participation
2 944	1 711	58%

Sensibilisation innovante

La fin de l'année 2023 a également été consacrée à la préparation de deux campagnes de porte-à-porte effectuées par le SYCTOM, prévues pour début 2024 :

- **10 000** portes ciblées sur 8 villes.
- **12 000** foyers ciblés à Noisy-le-Sec et à Bondy dans le cadre de la Communication Engageante.

Communication Engageante :

- Échanger avec les usagers en porte-à-porte, en se basant sur un questionnaire élaboré par des sociologues.
- Demander aux usagers de s'engager à faire un ou des écogestes et en prendre note.
- Avec l'accord de l'utilisateur, celui-ci est recontacté par téléphone tous les 3 mois, pour des suivis réguliers.
- Les suivis puis un entretien téléphonique de bilan permettent de faire le point sur l'atteinte ou non de ses engagements.

Les conclusions de ces opérations seront déduites lors du bilan de 2024



Supports de communication

En 2023, afin de préparer et d'accompagner le déploiement du nouveau marché de collecte, des supports de communication et d'affichage sur l'espace public ont été créés en collaboration avec la direction de la Communication.

Des Memo tri / Guides du tri par ville ont été créés et boîtés, afin de porter à connaissance du grand public les nouvelles modalités de collecte appliquées au 2 octobre.

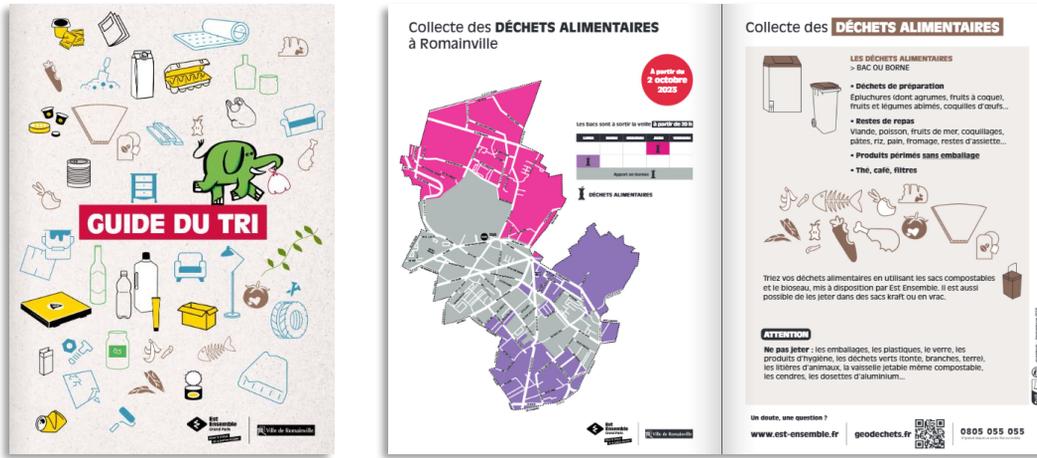


Figure 42 : Exemple du guide de tri créé pour la ville de Romainville

En outre, des affiches ont été utilisées pour promouvoir les actions de sensibilisation et informer le public des initiatives en cours. Elles jouent un rôle crucial dans la diffusion

des messages clés dans l'espace public, notamment en réponse aux changements apportés par le nouveau marché de collecte.



Figure 43 : Affiches 2023 sous le thème « Déchets »



SENSIBILISATION EN APPUI DU DÉPLOIEMENT DU NOUVEAU MARCHÉ DE COLLECTE

Accompagnement du déploiement de la collecte des DA en PAV à Romainville

Pour cette extension, l'entreprise Suez Rebond Insertion a été mandatée pour assurer les opérations de sensibilisation et de distribution du matériel de pré-collecte (kit bio-seau et sacs compostables).

De mai à juillet 2023, 4 500 foyers Romainvillois ont ainsi été sensibilisés au tri des déchets alimentaires.



Figure 44 : Article dans le journal municipal de Romainville sur la collecte des déchets alimentaires, Mai 2023

Préparation au lancement du nouveau marché de collecte

Les équipes du pôle Sensibilisation et Prévention ont été fortement mobilisées autour de ce marché pour faciliter la compréhension de l'usager.

Des actions ont été menées en amont, avec la direction de la Communication pour préparer les supports et les mises à jour des flyers, pages internet, ...

De plus, des actions de sensibilisation ont été organisées en fonction des retours terrain, pour mener des portes à portes ciblés.

Le déploiement des déchets alimentaires sur Romainville en mai puis sur les autres villes collectées en porte à porte a aussi fait l'objet d'une intense campagne de sensibilisation au plus près de l'usager.

Accompagnement au changement dans le cadre du nouveau schéma de collecte

Plusieurs actions de sensibilisation spécifiques ont été mises en place pour accompagner le déploiement du nouveau marché de collecte :

- **Le Pré Saint-Gervais** : Réalisation d'un porte-à-porte pour rappeler les modalités d'utilisation des bacs Déchets Alimentaires.
 - **Noisy-le-Sec** : Distribution de flyers dans certaines rues pour indiquer les nouveaux jours de collecte.
 - **Les Lilas** : Contacts téléphoniques avec les commerçants pour répondre à leurs questions sur les changements de jours ou de fréquence de collecte.
- ✓ Au démarrage, dès les premières semaines, un changement de jour de collecte a été acté dans une zone de la ville. Les chargés de sensibilisation ont informé les usagers et distribué des flyers avec les nouvelles consignes de jour de présentation des bacs.

Ces actions, organisées en collaboration avec les villes, ont permis de répondre rapidement aux ajustements nécessaires.

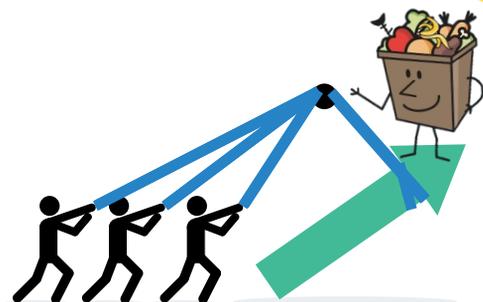
Les usagers ont bien accueilli ces interventions, et les consignes diffusées ont été suivies efficacement.



Stratégie de Sensibilisation

La campagne de sensibilisation a mis l'accent sur :

- L'importance du tri des déchets alimentaires.
- Les nouvelles modalités de collecte.
- Les avantages environnementaux et économiques de la valorisation des déchets alimentaires à savoir une diminution d'environ 30% des OMR.



Affichages publics et distribution de flyers

Des affiches et des flyers ont été largement distribués pour informer les résidents des dates de démarrage, des jours de collecte et des modalités de présentation des déchets alimentaires. L'objectif était de s'assurer que chaque foyer soit pleinement informé et préparé à participer efficacement à ce nouveau geste de tri.



Figure 45 : Affichage publicitaire annonçant le déploiement de la collecte des déchets alimentaires à Romainville



Figure 46 : Guide de tri pour le déploiement de la collecte des déchets alimentaires

Grâce à ces efforts de sensibilisation, le projet a reçu une réponse favorable de la part des habitants, avec une participation active au tri des déchets alimentaires.

Le prestataire en charge de la valorisation du gisement nous a remonté une bonne qualité de tri avec peu de refus.



Figure 47 : Borne de collecte des déchets alimentaires



Sensibilisation à la Collecte des Cartons des Commerçants

En décembre 2023, Est Ensemble a initié une campagne de sensibilisation auprès des petits commerçants en prévision du lancement de la collecte de leurs cartons, prévue pour débuter le 8 janvier 2024. Cette initiative vise à améliorer la gestion des déchets en impliquant directement les acteurs locaux dans une démarche de réemploi ou recyclage.

• Contact et Sensibilisation:

973 commerçants ont été sensibilisés, tandis que **231** étaient inaccessibles lors des passages.

• Identification des Commerçants:

1 261 adresses de commerçants en activité ont été identifiées.

• Distribution d'Affiches:

621 commerçants ont reçu une affiche dédiée informant des modalités et des jours de collecte.

• Engagement des Commerçants:

508 commerçants se sont déclarés favorables à cette nouvelle collecte.

Support de Sensibilisation

La sensibilisation a été réalisée par les éco-animateurs mandatés par le Sycotm. Un support sous forme d'affiche A3 a été distribué aux commerçants intéressés par cette collecte, comprenant :

- La date de démarrage
- Le jour de collecte.
- Les modalités de présentation des cartons.
- L'heure minimum de dépôt des cartons.
- L'exutoire des cartons (objectif de 20% de réemploi, le reste étant recyclé).

Le bilan de cette nouvelle collecte spécifique sera réalisé en 2024.



Figure 48 : Support de communication autour de la collecte des cartons des commerçants

BILAN DES TONNAGES DES DÉCHETS COLLECTES

Est Ensemble Grand Paris



REPERES

Validé en juin 2021, le « plan Zéro Déchet » a parmi ces principaux objectifs, de réduire de 20 % les quantités des déchets ultimes dans les déchets ménagers et assimilés entre 2021 et 2026.

Dans cette perspective, il a été acté de redéfinir en profondeur le modèle de service et de développer les collectes sélectives sur l'ensemble du territoire à l'occasion du lancement du nouveau marché de collecte.

En 2023, le ratio de déchets ultimes produits par habitant est en baisse de **-10% par rapport à celui de 2021**.

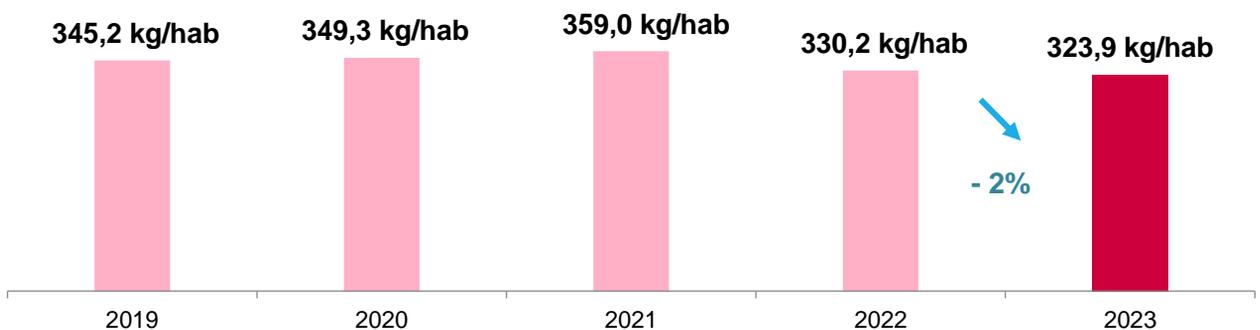


Figure 49 : Evolution de la production de déchets ultimes (en tonnes)



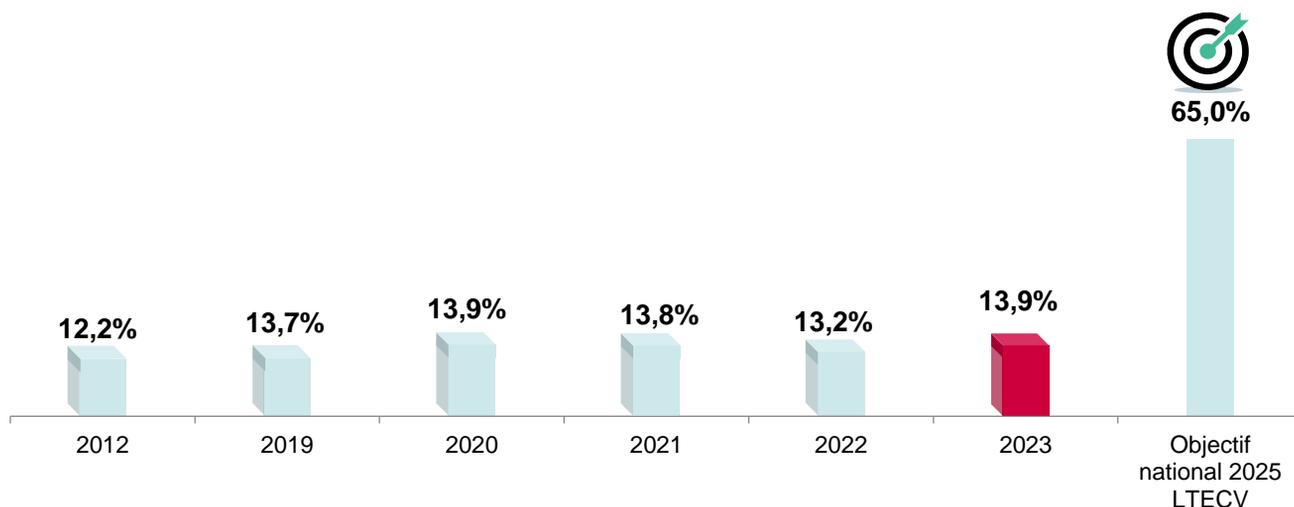


Figure 50 : Evolution du taux de la valorisation (hors gravats) du Territoire

La loi anti-gaspillage est composée de 130 articles répartis sous six titres :

- Titre I : Objectifs stratégiques de gestion et de prévention de la production de déchets
- Titre II : Information du consommateur
- Titre III : Favoriser le réemploi et la réutilisation ainsi que l'économie de la fonctionnalité et servicielle dans le cadre de la lutte contre le gaspillage
- Titre IV : La responsabilité des producteurs
- Titre V : Lutte contre les dépôts sauvages
- Titre VI : Dispositions diverses



En 2023, Est Ensemble a atteint un taux de valorisation des déchets de 13,9%, marquant une légère progression par rapport à 2022.

Parallèlement, la production de déchets dit « ultimes » par habitant est en baisse (- 6,3 kg vs 2022 et -35kg vs 2021).

Ce résultat permet de nuancer la faible performance de valorisation, car il est de bon augure pour l'atteinte de l'objectif de réduction (-20%) du plan Zéro Déchet.

D'autre part, la production de déchets ménagers et assimilés (DMA) a diminué de 1,9 %, passant de 408,9 kg/hab. en 2022 à 401,1 kg/hab. en 2023.

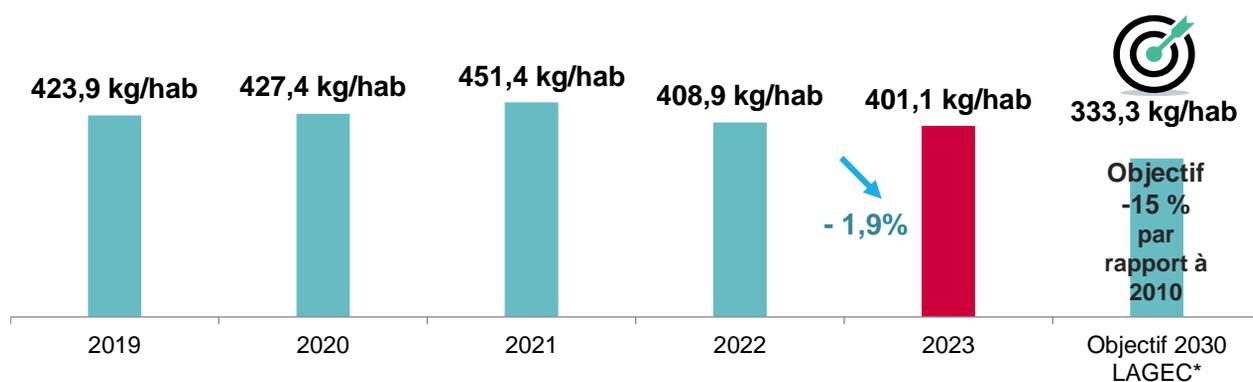


Figure 51 : Evolution de la production de DMA (OM, MM, Verre, OE, Déchèterie, DV, DA, Textile)

**C'EST SIMPLE
ET BON POUR LA PLANÈTE
TOUS
LES EMBALLAGES
VONT DANS
LA POUBELLE JAUNE.**



Plus d'infos :
est-ensemble.fr



**Est
Ensemble
Grand Paris**

Pour le climat
et la justice sociale

Bagnolet . Bobigny
Bondy . Le Pré-Saint-Gervais
Les Lilas . Montreuil
Noisy-le-Sec . Pantin
Romainville

PRESENTATION DES TONNAGES TRAITES



CHIFFRES CLÉS

206 760 tonnes/an

(- 1 553 t. par rapport à 2022
soit - 1 %)

473 Kg/hab./an

(- 8,1Kg/habitant par rapport
à 2022 soit - 1,7 %)

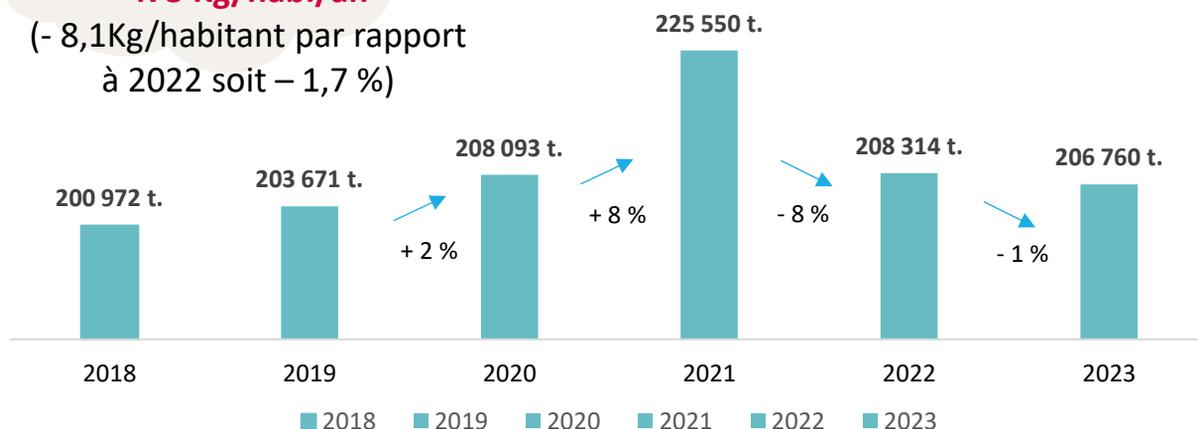


Figure 52 : Evolution des déchets municipaux du territoire

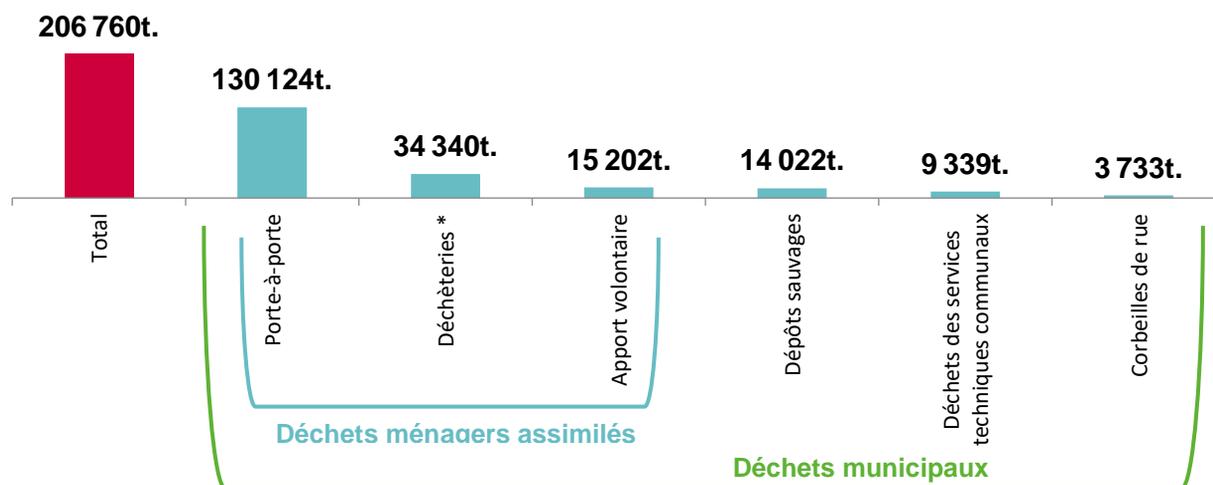


Figure 53 : Répartition des déchets collectés sur le territoire d'Est Ensemble par activité en 2023 (en tonnes)

* Les déchets des déchèteries comprennent celle de Romainville (4 332 tonnes) qui est gérée par le SYCTOM.

Les déchets déposés dans les déchèteries de la ville de Paris ne sont pas inclus faute d'informations sur les quantités apportées par les usagers d'Est Ensemble.

Tableau 19 : Evolution des tonnages collectés

TYPE DE COLLECTE (en tonnes)	2020	2021	2022	2023	Evol n-1
Total	208 093 t.	225 550 t.	208 314 t.	206 760 t.	-0,7%
Porte-à-porte	142 028 t.	142 662 t.	135 576 t.	130 124 t.	-4,0%
Déchèterie	32 364 t.	42 989 t.	32 694 t.	34 340 t.	+5,0%
Apport volontaire	12 708 t.	13 721 t.	13 148 t.	15 202 t.	+15,6%
Dépôts sauvages	10 329 t.	10 313 t.	13 204 t.	1 4022 t.	+6,2%
Déchets des communes	7 326 t.	12 059 t.	9 832 t.	9 339 t.	-5,0%
Corbeilles	3 338 t.	3 806 t.	3 859 t.	3 733 t.	-3,3%

Tableau 20 : Evolution des tonnages collectés par flux

Tonnages collectés	2020	2021	2022	2023	Evol n-1
Ordures ménagères résiduelles	124 789 t.	126 437 t.	121 402 t.	117 219 t.	-3,4%
Tout venant (Déchèterie)	14 701 t.	19 020 t.	12 890 t.	14 846 t.	15,2%
Multi-matériaux	11 233 t.	11 634 t.	11 189 t.	11 726 t.	4,8%
Encombrants	11 084 t.	9 662 t.	7 981 t.	8 313 t.	4,2%
Dépôts Sauvages	10 329 t.	10 313 t.	13 204 t.	14 022 t.	6,2%
Corbeilles de rue	3 338 t.	3 806 t.	3 859 t.	3 733 t.	-3,3%
Gravats (Déchèterie)	9 163 t.	13 457 t.	12 275 t.	11 533 t.	-6,0%
Verre	5 849 t.	5 862 t.	5 482 t.	5 109 t.	-6,8%
Bois (Déchèterie)	1 902 t.	2 755 t.	1 086 t.	902 t.	-17,0%
Déchets végétaux (Déchèterie/PàP)	1 246 t.	1 815 t.	1 596 t.	1 507 t.	-5,6%
Biodéchets	592 t.	1 024 t.	1 164 t.	1 485 t.	27,5%
Textiles	330 t.	460 t.	461 t.	466 t.	13,4%
Bennes éco mobilier (Déchèterie)	213 t.	678 t.	1 126 t.	1 762 t.	56,5%
DEEE (Déchèterie)	144 t.	132 t.	115 t.	118 t.	2,9%
Carton (Déchèterie)	94 t.	138 t.	118 t.	83 t.	-29,4%
Déchets dangereux (Déchèterie)	42 t.	46 t.	161 t.	220 t.	36,9%
Pneus (Déchèterie)	28 t.	40 t.	67 t.	44 t.	-34,4%

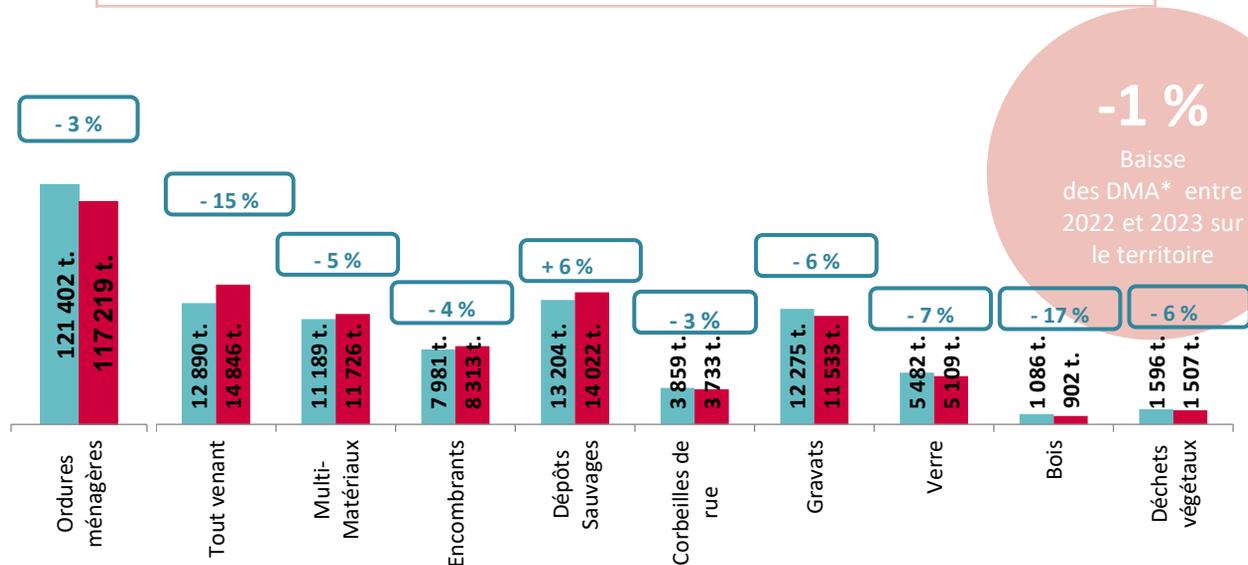


Figure 54 : Principaux flux de déchets collectés sur le territoire d'Est Ensemble en 2022 (en tonnes)

* Dépôts sauvages compris

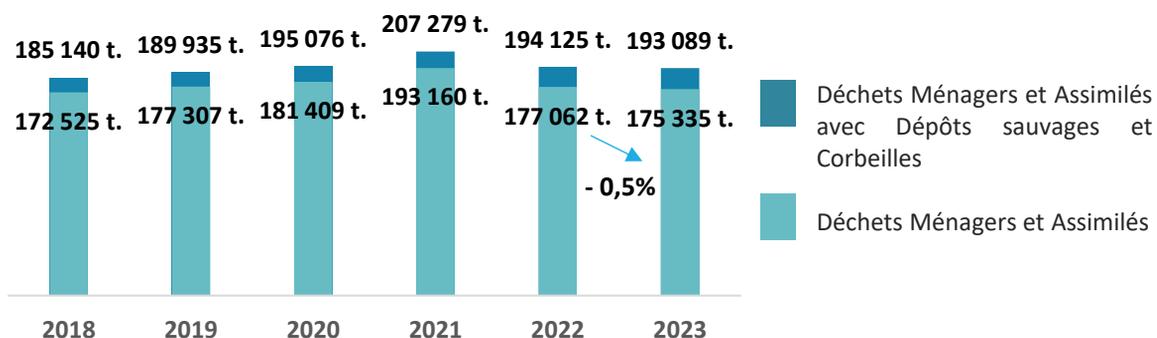


Figure 55 : Evolution du tonnage des déchets ménagers et assimilés, des tas sauvages et des corbeilles de rue sur le territoire (en tonnes) - (Hors tonnage déchèterie du SYCTOM)

Tableau 20 : Evolution du ratio par habitant des déchets ménagers, des tas sauvages et des corbeilles de rue sur le territoire (en tonnes) - (Hors tonnage déchèterie du SYCTOM)

Ratio par habitant	2019	2020	2021	2022	2023
DMA	424 kg/hab.	427 kg/hab.	451 kg/hab.	409 kg/hab.	401 kg/hab.
DMA + DS + CR	454 kg/hab.	460 kg/hab.	484 kg/hab.	448 kg/hab.	441 kg/hab.

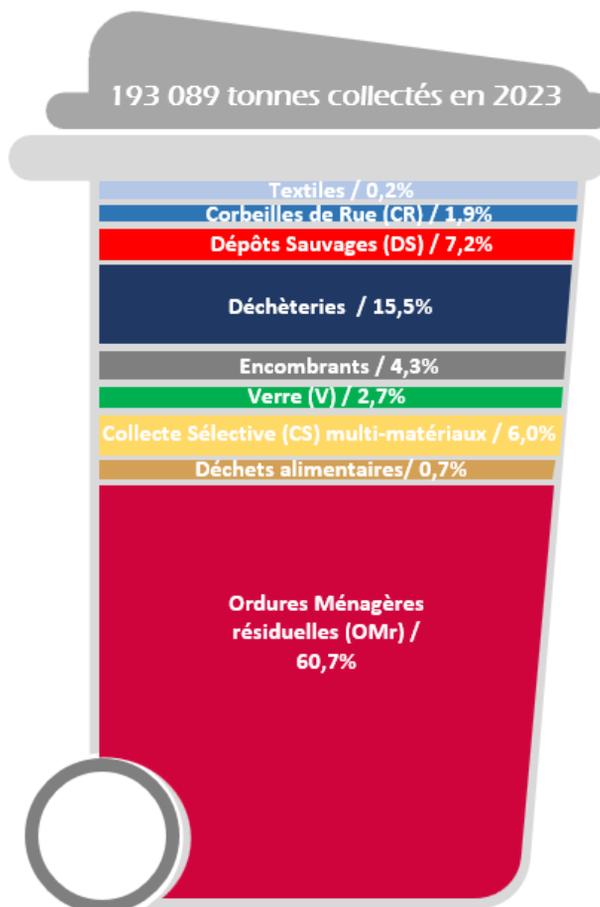


Figure 56 : Décomposition des DMA par flux

**1 DÉCHET
EN VERRE
SUR 2
N'EST PAS TRIÉ**



**ON SE MET
AU VERRE ?**

**ENSEMBLE, ON PEUT VRAIMENT FAIRE MIEUX
TRIONS, C'EST SIMPLE ET BON POUR LA PLANÈTE**

Plus d'infos :
est-ensemble.fr



**Est
Ensemble
Grand Paris**

**pour le climat
et la justice sociale!**

Bagnollet - Bobigny
Bosny - Le Pré Saint-Gervais
Les Lilas - Montreuil
Noisy-le-Sec - Pantin
Romainville

Les ordures ménagères et assimilées résiduelles

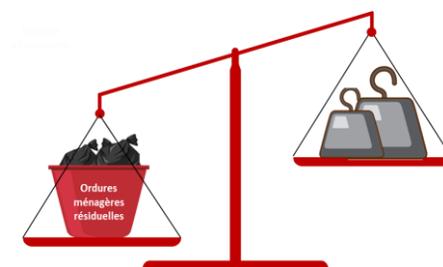
Les ordures ménagères résiduelles (OMR) représentent 58 % des déchets ménagers collectés, en excluant les déchèteries du SYCTOM.

La collecte des OMR se fait principalement en porte à porte, représentant 91 % des tonnages, contre 9 % pour l'apport volontaire.

En moyenne, chaque usager produit 268,1 kg d'OMR par an. Le ratio par habitant a diminué de 12,2 kg, soit une baisse de 4,4 % par rapport à l'année précédente. Cette réduction peut être attribuée à plusieurs facteurs :

- Une réduction du pouvoir d'achat consécutive à l'inflation économique accompagnée d'un changement du mode de consommation,
- L'ajustement des fréquences de collecte, avec une augmentation de la collecte sélective et une diminution de la collecte des OMR, en plus de la mise en place de la collecte des déchets alimentaires.

Néanmoins, ce ratio peut encore baisser en renforçant le geste de tri pour détourner le verre, les emballages et les déchets alimentaires, des collectes des ordures ménagères.



CHIFFRES CLÉS

117 219 tonnes/an
(- 4 183 t. par rapport à 2022 soit - 3,4 %)

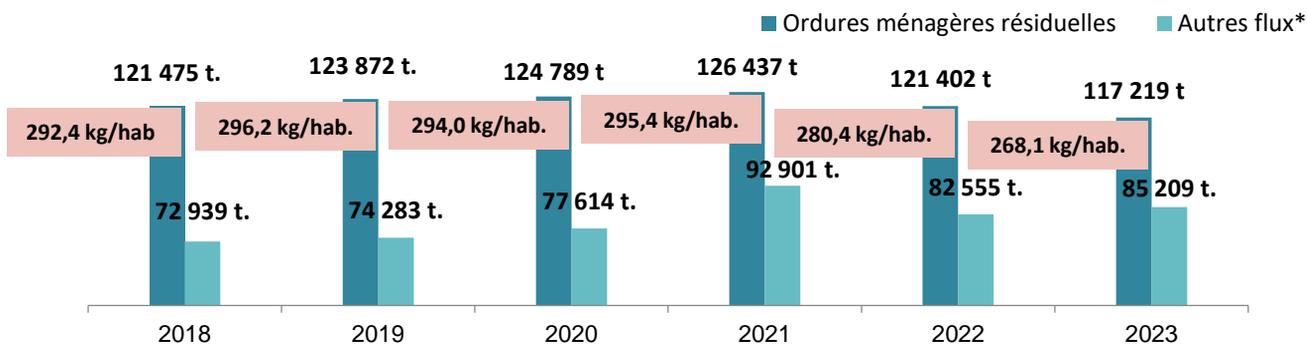
268,1 kg/hab./an
(-12,2 kg/habitant par rapport à 2022 soit - 4,4 %)



Figure 57 : Répartition du tonnage OMR par mode de collecte

Tableau 21 : Evolution de la population, du tonnage OMR et du ratio de production par habitant

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evol n-1
Population	415 438	418 239	424 430	427 949	433 037	437 145	+ 0,9 %
Ordures ménagères résiduelles (OMR)	121 475 t.	123 872 t.	124 789 t.	126 437 t.	121 402 t.	117 219 t.	- 3,4 %
Ratio par habitant	292 Kg/hab.	296 Kg/hab.	294 Kg/hab.	295 Kg/hab.	280 Kg/hab.	268 Kg/hab.	- 4,4 %



*Autres flux : Verre, collecte sélective multi-matériaux, déchets alimentaires, déchèterie, objets encombrants, déchets végétaux, textile, dépôts sauvages, corbeilles, déchets des services des communes

Figure 58 : Répartition entre les ordures ménagères résiduelles et les autres flux

La collecte des déchets alimentaires

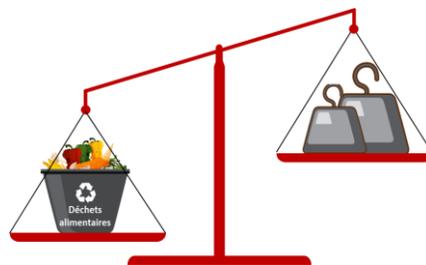
En 2023, la collecte des déchets alimentaires a continué d'augmenter, avec une hausse de 27,5 % contre 14 % l'année précédente.

Les quantités collectées auprès des ménages ont également augmenté, inversant la tendance à la baisse observée en 2022.

Cette tendance s'explique par l'ensemble des actions entreprises en 2023 dans le cadre du lancement de la collecte des déchets alimentaires :

- Dotation complète de la ville de Romainville (PAV/PAP),
- Déploiement de la collecte en PAP dans les villes Bobigny, Bondy, Noisy-le-Sec et Le Pré-Saint-Gervais,
- Stratégie de sensibilisation entreprise par le Pôle Sensibilisation et Prévention (PSP).

Cette tendance se poursuivra en 2024 et en 2025 avec le déploiement PAV DA sur les autres villes.



CHIFFRES CLÉS

1 1485 tonnes/an
(+ 320,4 t. par rapport à 2022 soit +27,5 %)



3,4 kg/hab./an
(+0,7 kg/habitant par rapport à 2022 soit +26,3 %)

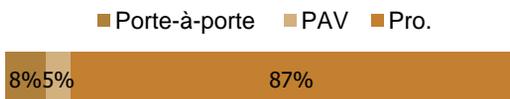


Figure 59 : Répartition du tonnage des déchets alimentaires par type de collecte



*Les Professionnels incluent plusieurs entités : écoles, collèges, lycées, marchés et autres établissements.

Figure 60 : Evolution et répartition du tonnage des déchets alimentaires collectés par typologie de collecte

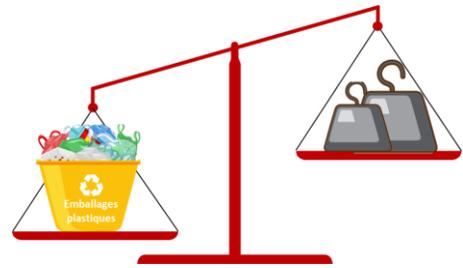


La collecte sélective multi-matériaux

En 2023, 11 726 tonnes de cartons, papiers et emballages en plastique ont été collectées, marquant une augmentation de 4,8 % par rapport à 2022. La collecte s'effectue principalement en porte-à-porte.

Outre les efforts des équipes de sensibilisation, cette hausse pourrait être liée à l'augmentation des fréquences de collecte sélective, instaurée avec le nouveau marché de collecte débuté le 2 octobre 2023.

De plus, la réduction de la fréquence de collecte des OMR a probablement incité les habitants à trier davantage leurs déchets.



CHIFFRES CLÉS

11 726 tonnes/an

(+ 537 t par rapport à 2022 soit +4,8%)

26,8 kg/hab./an

(+ 1 kg/habitant par rapport à 2022 soit + 3,8%)



Figure 61 : Répartition du tonnage multi-matériaux par type de collecte

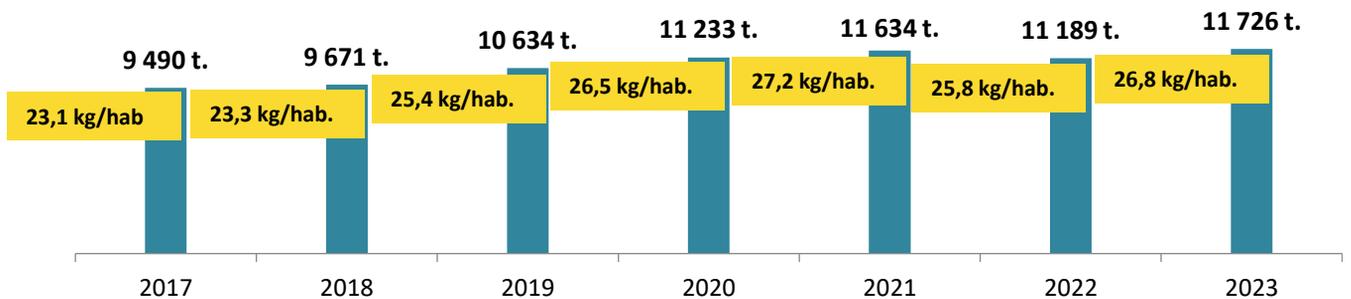
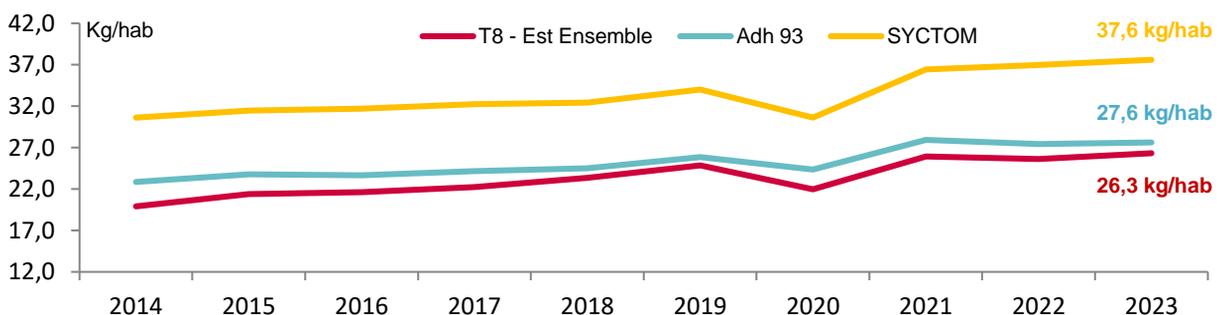


Figure 62 : Evolution du tonnage et du ratio par habitant des collectes multi-matériaux



* Source SYCTOM - le calcul du ratio est réalisé sur la base des tonnages réceptionnés et acceptés

Figure 63 : Performance de tri des Multi-matériaux hors Verre d'Est Ensemble

La collecte du verre

En 2023, la collecte de verre est en diminution par rapport à 2022 en termes de tonnage. Pareillement, le ratio par habitant diminue légèrement en raison de l'augmentation de la population

Il existe un potentiel d'amélioration significatif dans la collecte de verre, car les performances de tri restent inférieures à celles du SYCTOM.



CHIFFRES CLÉS

5 109 tonnes/an
(- 373 t. par rapport à 2022
soit - 6,8 %)

11,7 kg/hab./an
(- 1 kg/habitant par rapport
à 2022 soit - 7,7 %)



Figure 64 : Répartition du tonnage verre par type de collecte

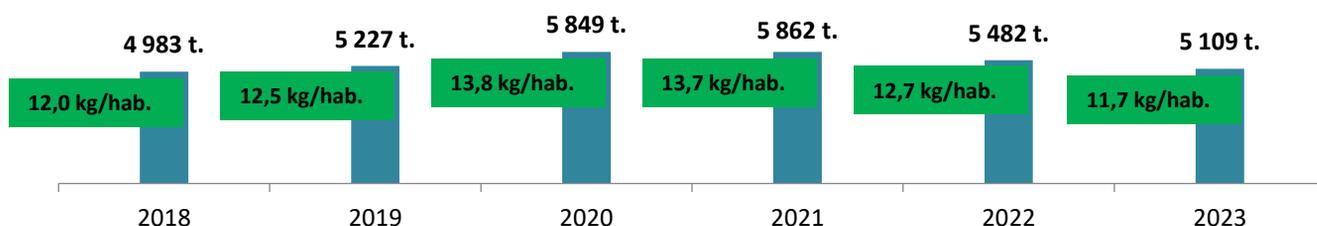
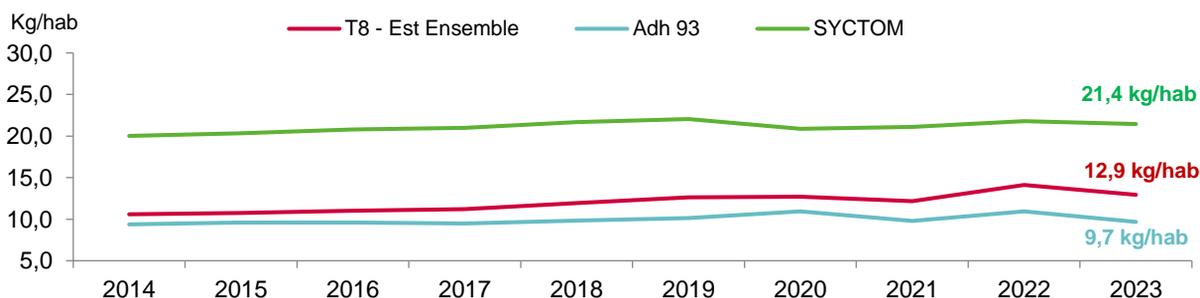
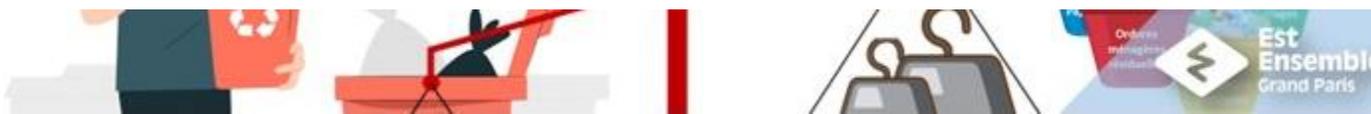


Figure 65 : Evolution du tonnage et du ratio par habitant des collectes du verre



* Source SYCTOM - Le calcul du ratio se fait sur la base des tonnages réceptionnés et acceptés. En 2022, le traitement du verre collecté lors du dernier trimestre n'a été réalisé qu'en début d'année 2023, la performance de tri affichée pour 2023 est majorée par rapport à la réalité. (Effet de stock)

Figure 66 : Performance de tri du verre d'Est Ensemble



Les encombrants et les dépôts sauvages

De manière générale, l'augmentation des dépôts sauvages et des encombrants résulte de plusieurs facteurs, notamment la croissance démographique, l'urbanisation et des pratiques de gestion des déchets inadéquates.

Il faut prendre en compte qu'en avril 2022, des fréquences de collecte des dépôts sauvages ont été ajoutées sur le territoire, augmentant d'environ 3000 tonnes la quantité annuelle collectée. En 2023, à périmètre constant, le tonnage supplémentaire collecté atteint seulement les 800 tonnes.

La nouvelle organisation de la collecte des encombrants, tous les lundis mise en place le 2 octobre 2023, a pour objectif de réduire les dépôts sauvages.



CHIFFRES CLÉS

8 313 tonnes d'encombrants/an
(+ 332 t. par rapport à 2022
soit + 4,2 %)

14 022 tonnes de dépôts sauvages/an
(818 t. par rapport à 2022
soit + 6,2 %)

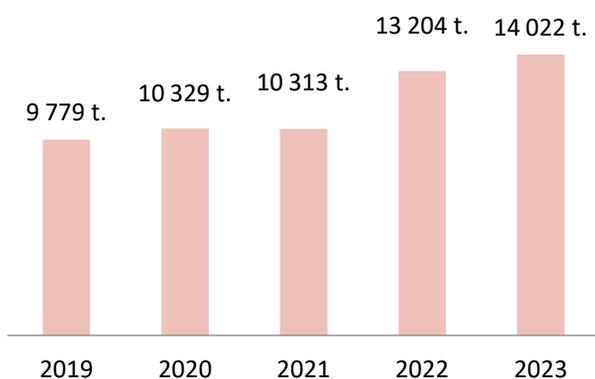


Figure 67 : Evolution du tonnage de dépôts sauvages

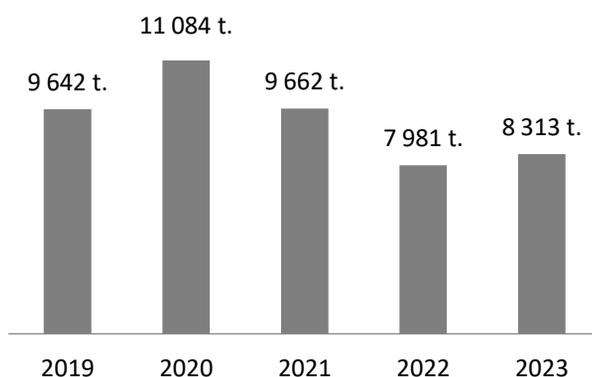


Figure 68 : Evolution du tonnage d'encombrants

La collecte en porte-à-porte des encombrants est mise en place dans toutes les communes, les usagers peuvent également les apporter en déchèterie.

Le tonnage global du flux (encombrants + dépôts sauvages + apports en déchèterie) a augmenté de 6% par rapport à 2022 (37 182t vs 34 075t)

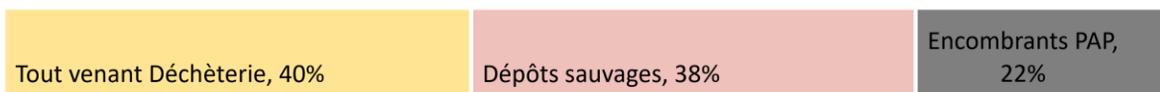


Figure 69 : Répartition des tonnages encombrants au sens large

Les déchets végétaux

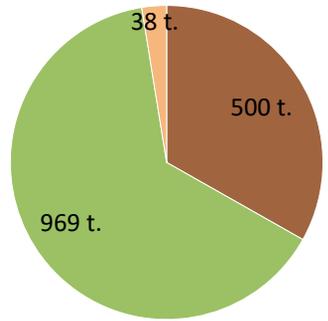
Sur notre territoire, il existe trois modes de collecte : en déchèterie, en porte-à-porte et en parc à déchets végétaux.

Les déchets végétaux peuvent être déposés toute l'année dans les déchèteries de Bondy et Montreuil. Ils sont collectés une fois par semaine de mi-mars à fin décembre en porte à porte dans les zones majoritairement pavillonnaires. Cette collecte couvre à peu près 15 % du territoire.



CHIFFRES CLÉS

1 505 tonnes /an
(- 91 t. par rapport à 2022
soit - 5,6 %)



■ Apport en déchèterie ■ Porte à porte ■ Parcs à sapin

Figure 70 : Répartition des tonnages des déchets végétaux par mode de collecte

La baisse des tonnages des déchets végétaux collectés en 2023 peut être attribuée aux initiatives de développement du compostage, mises en place par Est Ensemble.

Cette baisse pourrait, partiellement, aussi être expliquée par le retour des pluies abondantes en 2023 en comparaison à 2022.

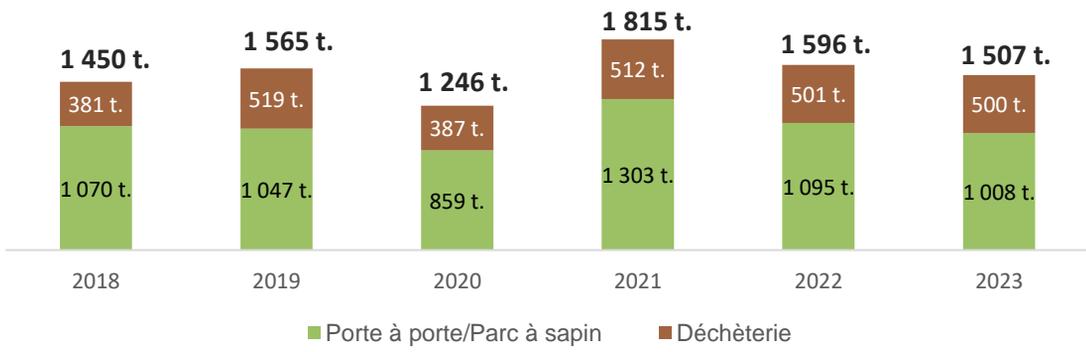
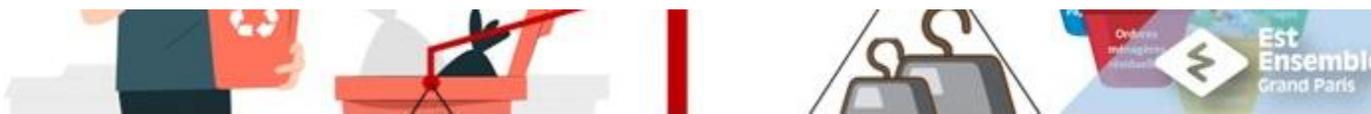


Figure 71 : Evolution annuelle des tonnages collectés de déchets végétaux

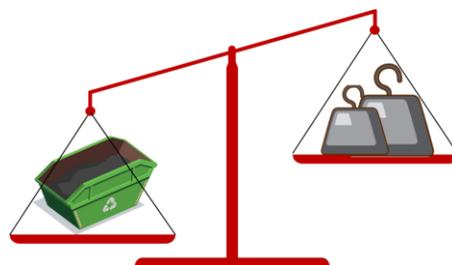


La collecte en déchèterie

En 2023, Est Ensemble a collecté 34 341 tonnes de déchets, soit une augmentation de 5% par rapport à 2022. Par habitant, cela représente 74,2 kg/an.

La hausse notable du tout-venant à Montreuil en 2023 peut être expliquée par plusieurs facteurs.

La mise en service de la nouvelle déchèterie à partir du 31 mai 2023, avec des horaires d'ouverture élargis et une meilleure accessibilité, a probablement facilité l'apport de ces déchets par les habitants.



CHIFFRES CLÉS

34 341 tonnes/an
(+ 1 646 t. par rapport à 2022
soit 5,0 %)

74,8 kg/hab./an
(- 0,7 kg/habitant par rapport
à 2022 soit - 0,9 %)

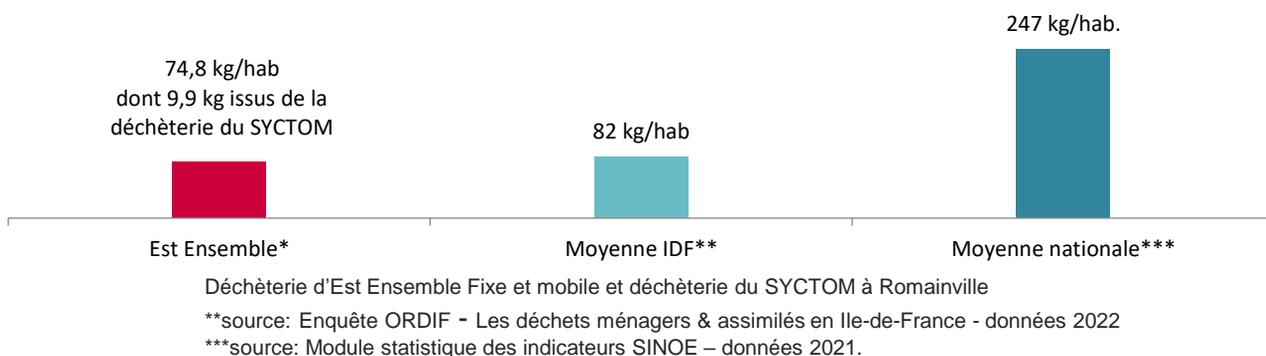


Figure 72 : Tonnage moyen collecté par habitant en déchèterie

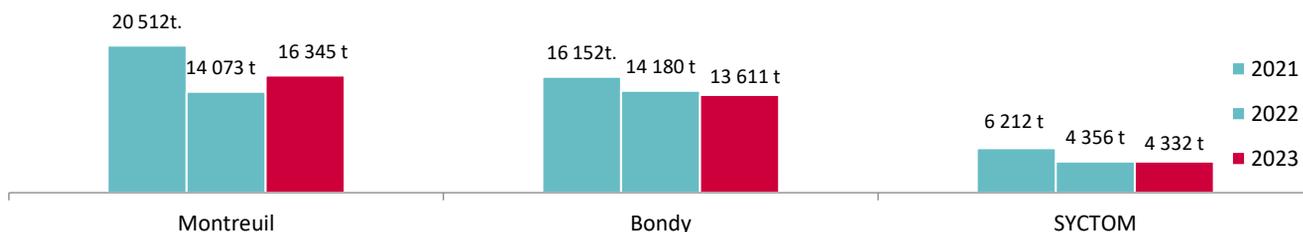


Figure 73 : Evolution des tonnages collectés par déchèterie

On constate une baisse des tonnages est notable sur la déchèterie de Bondy (-4%) et une hausse sur la déchèterie de Montreuil (+16,1 %).

Les apports sont également en baisse sur la déchèterie de Romainville appartenant au SYCTOM (-1%).

Tableau 22 : Détails des tonnages collectés dans les déchèteries fixes gérées par Est Ensemble

Flux de déchets acceptés par les déchèteries de Bondy et Montreuil	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Total Déchèterie Fixe	25 544 t.	25 632 t.	26 642 t.	36 664 t.	28 247 t.	29 955 t.
Déchèterie de Montreuil						
Tout venant	7 417 t.	7 811 t.	7 132 t.	8 013 t.	6 184 t.	7 955 t.
Pneus	28 t.	29 t.	28 t.	40 t.	54 t.	32 t.
Carton	91 t.	120 t.	94 t.	138 t.	118 t.	83 t.
Déchets végétaux	194 t.	400 t.	285 t.	427 t.	322 t.	280 t.
Gravats	6 842 t.	7 136 t.	6 236 t.	9 494 t.	5 841 t.	6 494 t.
Bois	1 380 t.	1 483 t.	1 546 t.	1 782 t.	819 t.	484 t.
Eco Mobilier	673 t.	821 t.	107 t.	496 t.	523 t.	794 t.
DEEE	77 t.	93 t.	61 t.	76 t.	69 t.	64 t.
Déchets dangereux	48 t.	45 t.	42 t.	46 t.	161 t.	157 t.
Sous-total Déchèterie Montreuil	16 749 t.	17 938 t.	15 532 t.	20 511 t.	14 091 t.	16 345 t.
Déchèterie de Bondy						
Tout venant	5 154 t.	4 588 t.	7 546 t.	10 904 t.	6 622 t.	6 861 t.
Pneus	-	2 t.	-	0	12 t.	11 t.
Déchets végétaux	187 t.	119 t.	102 t.	85 t.	179 t.	217 t.
Gravats	2 889 t.	2 606 t.	2 927 t.	3 963 t.	6 434 t.	5 034 t.
Bois	372 t.	252 t.	348 t.	962 t.	261 t.	407 t.
Eco Mobilier	115 t.	69 t.	106 t.	182 t.	603 t.	968 t.
DEEE	79 t.	59 t.	82 t.	57 t.	46 t.	51 t.
Déchets dangereux	-	-	-	-	36 t.	60 t.
Sous-total Déchèterie Bondy	8 795 t.	7 695 t.	11 110 t.	16 152 t.	14 180 t.	13 611 t.

En parallèle, via le service de déchèterie mobile, 53,5 tonnes de déchets ont été collectées sur l'année 2023.

La collecte des textiles

Les 101 bornes situées sur l'espace public ont permis la collecte de 466 tonnes de textiles (vs 461 tonnes en 2022).

En triant les vêtements, les citoyens participent à la préservation des ressources et contribuent aussi à l'insertion de personnes en difficulté.



CHIFFRES CLÉS

466 tonnes de textiles en 2023

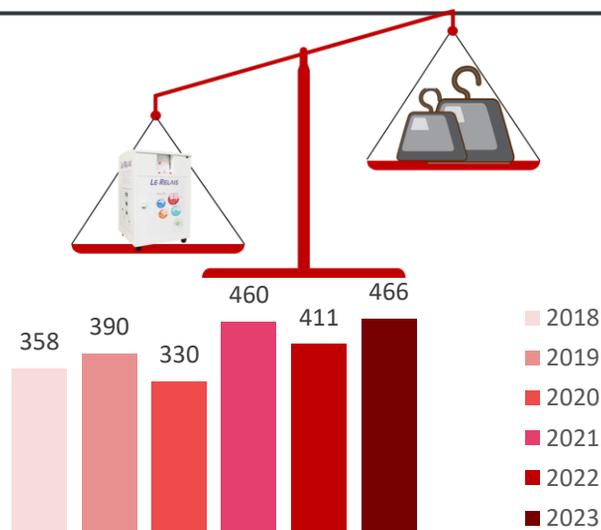


Figure 74 : Evolution du tonnage des textiles



PERFORMANCE DE COLLECTE

Qualité de la collecte sélective multi-matériaux

Le taux de refus caractérisé par le SYCTOM est de 23,9 % (soit -1,6 points vs 2022), une baisse qui reste comparable à celle observée auprès des adhérents du SYCTOM.

En 2023, 64 caractérisations ont été réalisées par le SYCTOM pour qualifier la qualité de la collecte sélective multi-matériaux du territoire.



CHIFFRES CLÉS

23,9 % de refus en 2023

Amélioration de la qualité du geste de tri (+ 6,3 % par rapport à 2022)

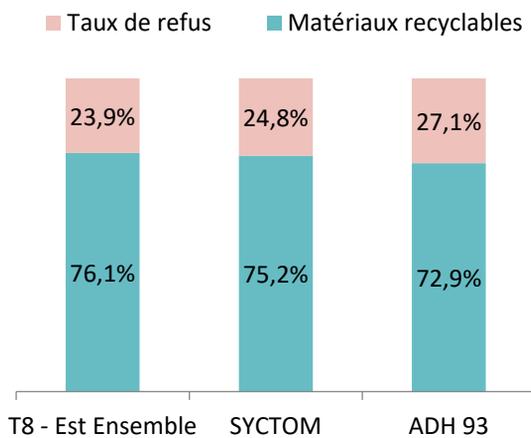


Figure 75 : Qualité du tri des collectes sélectives hors verre

Tableau 23 : Résultats des caractérisations réalisées par le SYCTOM pour l'année 2023

CARACTERISATION EST ENSEMBLE – 2023	
Emballages en carton	41,78%
Emballages en plastique (souples et rigides)	14,71%
Emballages en Acier	1,62%
Emballages liquides alimentaires (ELA)	1,17%
Emballages en aluminium	0,96%
TOTAL EMBALLAGES RECYCLABLES	60,24%
Papiers	15,67%
TOTAL CS conforme aux consignes de tri	76,39%
Verre	0,76%
DEEE	0,67%
Plastiques non-emballages	1,54%
Papiers et cartons détremnés	0,13%
Autres – assimilables OM	17,20%
Fines < 65 mm	3,32%
TOTAL ANOMALIES y compris fines	23,61 %

Tableau 24 : Evolution du taux de refus (matériaux non recyclables) de la CS

Matériaux non recyclables	T8 - Est Ensemble	SYCTOM	ADH 93
2017	22,7%	22,6%	28%
2018	25,3%	24,5%	29,3%
2019	26,3%	24,4%	31,5%
2020	27,2%	24,9%	32%
2021	28,4%	26,5%	31,9%
2022	25,5%	23,5%	27,3%
2023	23,9%	24,8%	27,1%

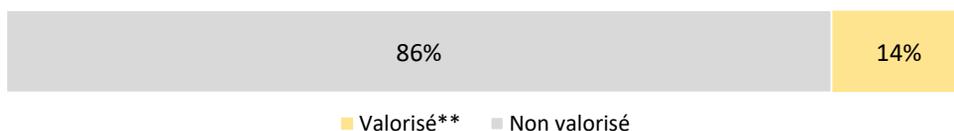
La tendance de l'amélioration du taux de valorisation de la collecte, initiée en 2022, se poursuit en 2023. En effet, le pourcentage de refus de tri (matériaux non recyclables) a diminué de 6,3%, passant de 25,5% en 2022 à 23,9% en 2023.

Cette amélioration du taux de valorisation combinée avec la hausse des tonnages CS collectés indique que les usagers sont de plus en plus attentifs à ce qui est recyclable, contribuant ainsi à la réduction des déchets résiduels.

La valorisation matière

En 2023, la collecte de déchets valorisables (hors gravats) est de 28 063 tonnes, représentant 13,9 % des déchets ménagers

produits. Une légère hausse par rapport aux 26 989 tonnes valorisables l'an dernier.



* Emballage Bois, Eco mobilier, Déchets végétaux, Carton, Textile, Biodéchets, DEEE et partie valorisable des déchets du SYCTOM
 ** part avec refus CS incluse

Figure 76 : Taux de valorisation des déchets collectés sur le territoire



Figure 77 : Typologie des flux valorisables collectés en 2023 (hors Encombrants)



LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES ARRIVE À ROMAINVILLE!

À PARTIR DU

22
MAI



50 BORNES
à votre disposition dans
l'espace public

ou chez vous si vous êtes en maison individuelle

*Les déchets alimentaires,
c'est élémentaire!*

Plus d'infos sur :
est-ensemble.fr



**Est
Ensemble**
Grand Paris

Pour le climat
et la justice sociale!

 Ville de Romainville

COÛT DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS



Les dépenses et recettes décrites ci-dessous regroupent l'ensemble des coûts affectables à la compétence gestion des déchets d'Est Ensemble. Sont incluses, en sus du périmètre déchets de la DPVD, les dépenses imputables des services supports :

- Direction des Ressources Humaines (coûts de personnel principalement),
- Direction des Bâtiments,
- Moyens Généraux,
- Direction des Services Informatiques,
- Direction des Assemblées des Affaires Juridiques.

Tableau 25 : Compte Administratif 2023 en € arrondis

	Compte Administratif 2023 en € TTC arrondis
Dépenses de Fonctionnement	60 004 822€
Dépenses d'Investissement	5 152 902€
Total dépenses	65 157 724€
Recettes de Fonctionnement hors TEOM	2 428 986€
Recette d'Investissement	112 734€
Total recettes	2 541 720€
Coût net compétence (A)	62 616 004€
Recette TEOM (B)	63 585 854€
Rapport (B)/(A)	1,55 %



Analyse de la répartition des dépenses de fonctionnement par poste de dépense

Tableau 26 : Comparaison des dépenses de fonctionnement par poste entre 2022 et 2023

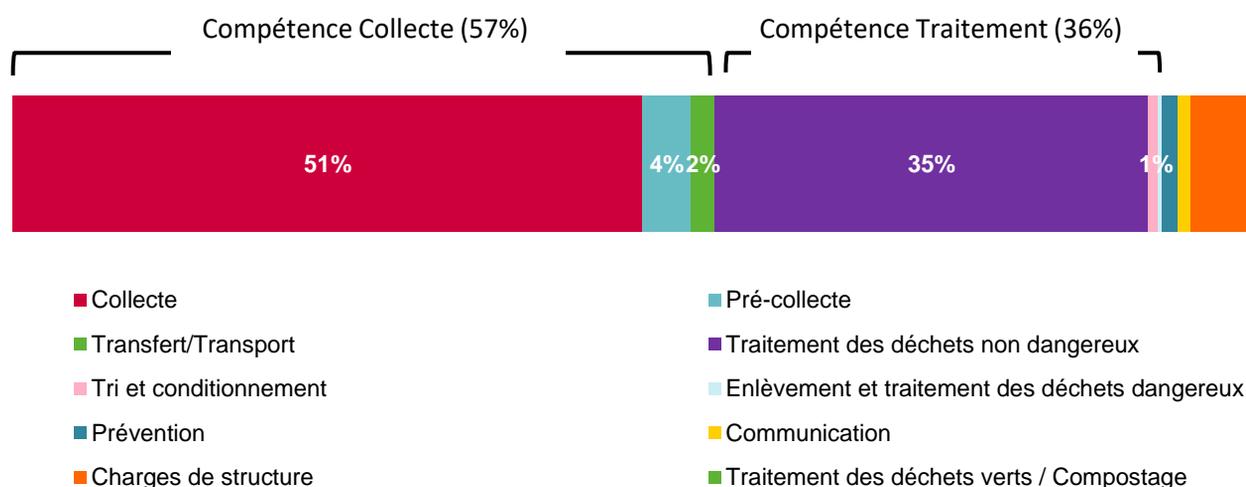
	Coûts par poste 2022 HT	Coûts par poste 2023 HT	Répartition en % 2023
Charges de structure	1 628 561,00 €	2 991 490,03 €	5,1%
Communication	628 744,00 €	606 931,64 €	1,0%
Prévention	840 236,00 €	786 562,93 €	1,3%
Pré-collecte	2 476 030,00 €	2 310 157,75 €	3,9%
Collecte	24 601 663,00 €	29 846 028,18 €	50,7%
Transfert/Transport	1 001 008,00 €	1 097 749,86 €	1,9%
Traitement des déchets non dangereux	20 263 270,00 €	20 544 303,40 €	34,9%
Tri et conditionnement	555 615,00 €	444 166,55 €	0,8%
Compostage	49 009,00 €	64 772,65 €	0,1%
Enlèvement et traitement des déchets dangereux	252 936,00 €	156 558,97 €	0,3%
Dépenses (prix TTC)	52 297 072,00 €	58 848 721,95 €	100%

*Données issues de la matrice (provisoire) des coûts. Contrairement au Compte Administratif, cette dernière intègre les amortissements et les factures des prestations réalisées sur l'année. Pour mémoire, le CA intègre les dépenses d'investissement et les dépenses facturées sur l'année. Les périmètres distincts du CA et de la matrice des coûts expliquent les écarts affichés.

Analyse de la répartition des coûts par activité

La répartition des coûts continue de montrer la part prépondérante des coûts appartenant à la compétence collecte (pré-collecte, transport, collecte) avec 60% des coûts de

gestion du périmètre déchets. Le lancement du nouveau marché de collecte à contribuer à l'augmentation de cette part (56% en 2022).

**Figure 78 : Répartition des coûts 2023 par activité**

Analyse de la répartition des coûts par flux des déchets municipaux hors corbeilles

Tableau 27 : Répartition des coûts complet par flux de déchets collectés € HT

	Coûts complet 2022 € HT	Coûts complet 2023 € HT	Part par flux
Ordures Ménagères Résiduelles	28 129 223 €	29 238 906 €	49,3%
Déchets alimentaires	50 473 €	720 910 €	1,2%
Verre	1 575 590 €	1 508 391 €	2,5%
RSOM hors verre	4 624 232 €	5 262 465 €	8,9%
Déchets des déchèteries	4 053 056 €	4 770 387 €	8,0%
Flux spécifiques	3 447 888 €	3 594 550 €	6,1%
Dépôts sauvages	7 976 672 €	8 384 082 €	14,1%
Corbeille de rue	4 339 668 €	4 229 383 €	7,1%
Déchèterie de Paris et du SYCTOM	640 397 €	500 000 €	0,8%
Déchets des services municipaux	1 015 225 €	1 139 647 €	1,9%

Analyse des coûts de gestion des déchets ménagers par rapport à la population du territoire en 2023

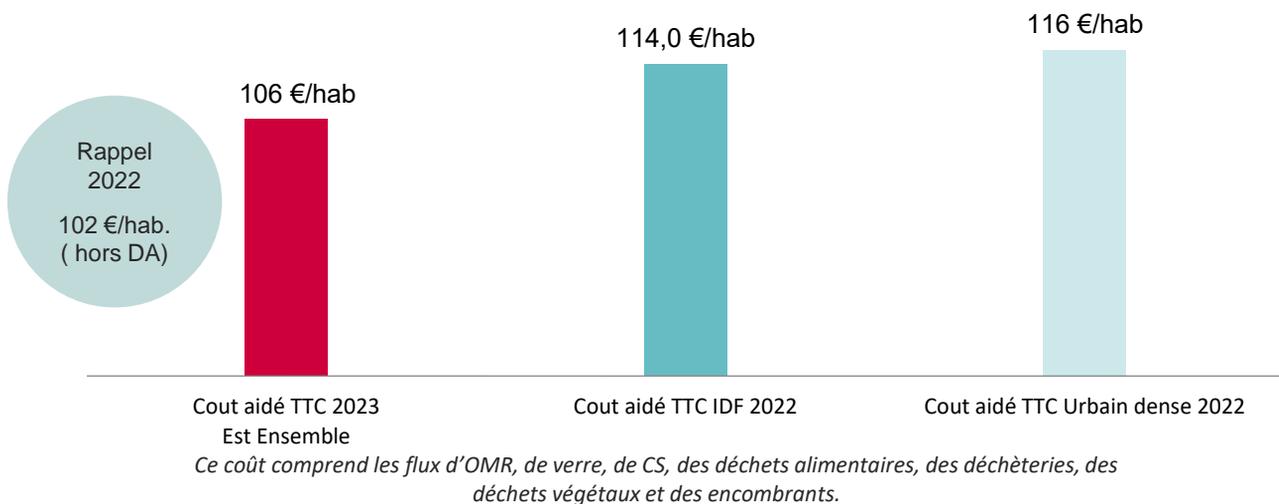
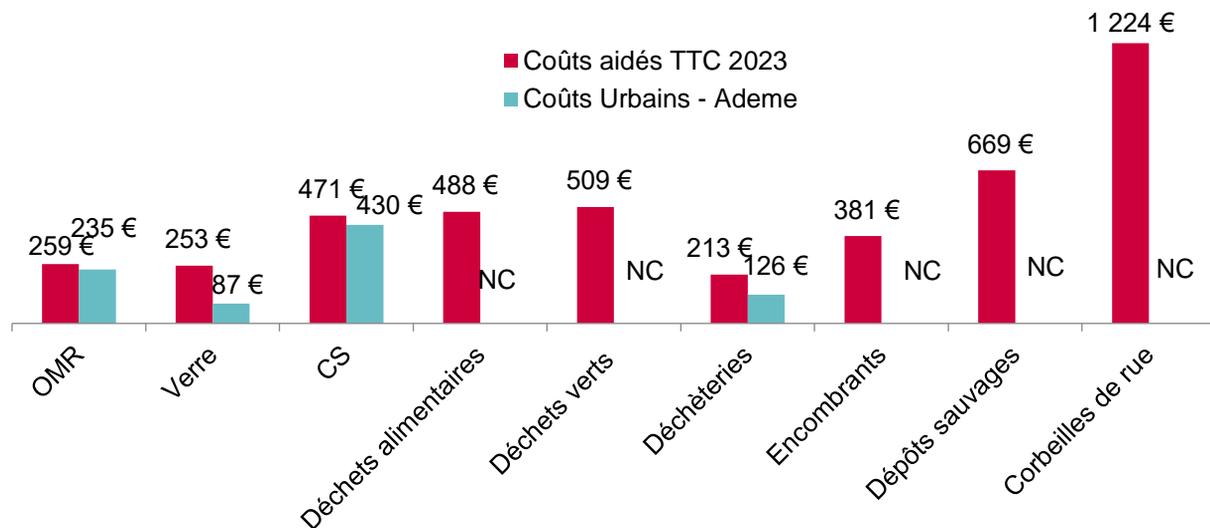


Figure 79 : Coûts de gestion des déchets ménagers par habitant

Analyse des coûts par tonne et type de flux collectés sur Est Ensemble en 2023



*NC : Non communiqué

Figure 80 : Coûts de gestion des déchets ménagers par tonne collectée



Détails des coûts par tonne par flux et mode de collecte sur le territoire en 2023

Tableau 28 : Détails des coûts par flux et par tonne de déchets collectés

Coût aidé TTC	2022	2023
OMR	240 €	259 €
OM en porte à porte	232 €	259 €
OM en point d'apport volontaire (hors pneumatique)	270 €	214 €
OM en point d'apport volontaire pneumatique	831 €	617 €
Verre	257 €	253 €
Verre en porte à porte	443 €	596 €
Verre en apport volontaire	155 €	70 €
Collecte Sélective multi-matériaux	422 €	471 €
Collecte Sélective en porte à porte	385 €	454 €
Collecte sélective en apport volontaire (hors pneumatique)	828 €	426 €
Collecte sélective par aspiration pneumatique	907 €	2 195 €
Déchets alimentaires	-	488 €
DA en porte à porte	-	2 935 €
DA pro	-	47 €
DA en point d'apport volontaire	-	3 995€
Déchets des déchèteries	145 €	213 €
Déchets verts en porte à porte	544 €	509 €
Encombrants	355 €	381 €
Dépôts Sauvages	660 €	669 €
Corbeilles de rue	1 195 €	1 224 €

En 2023, les coûts ont augmenté en raison de la hausse des prix et de la baisse des volumes collectés.

Comme en 2022, l'inflation a entraîné une forte augmentation des tarifs des marchés en cours.

Les coûts de traitement ont augmenté de 1,4 %, tandis que ceux de la collecte ont explosé de 21 % par rapport à l'année précédente.

Cette hausse est principalement due aux nouvelles initiatives du nouveau marché de

collecte, telles que la collecte des déchets alimentaires, l'augmentation des fréquences pour les encombrants et les emballages plastiques et papiers.

Même avec l'augmentation des volumes collectés en déchèterie, les coûts par tonne augmentent en raison de la montée des prix du marché et des frais liés à la nouvelle déchèterie provisoire de Montreuil.

- ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- CAEE** : Communauté d'agglomération Est Ensemble
- C1** : Collecte 1 fois par semaine
- C2** : Collecte 2 fois par semaine
- CS** : Collecte sélective
- VERRE** : Emballages en Verre Recyclable
- CET** : Centre d'Enfouissement Technique
- DAE** : Déchets d'Activités Economiques (déchets assimilables aux déchets ménagers)
- DD** : Déchets Dangereux (anciennement DMS : Déchets ménagers spéciaux)
- DEA** : Déchets d'Eléments d'Ameublement
- DS** : Dépôts Sauvages
- DEEE** : Déchets d'équipements électriques et électroniques
- DV** : Déchets Végétaux
- ELA** : Emballages Liquides Alimentaires
- EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- EPTEE** : Etablissement Public Territorial Est Ensemble
- EVR** : Emballages en Verre Recyclables
- ISDD** : Installation de stockage de déchets dangereux
- ISDI** : Installations de stockage des déchets inertes
- ISDND** : Installation de stockage de déchets non dangereux
- MMP** : Emballages papier/plastique et Papiers journaux, magazines, prospectus, écrits....
- OE** : Objets Encombrants
- OMR** : Ordures Ménagères Résiduelles
- PàP** : Collecte en Porte-à-porte
- PAV** : Points d'Apports Volontaires (PAVA pour aériens et PAVE pour enterrés)
- PLPD** : Programme local de prévention des déchets
- RS** : Redevance Spéciale
- RSOM (HV)** : Recyclable secs des ordures ménagères (Hors Verre)
- SYCTOM** : Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères
- TLC** : Textiles, Linges de maison et Chaussures
- TEOM** : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

ANNEXE 2 : ÉVOLUTION DU PARC DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

Tableau 29 : Installation et remplacement de points d'apport volontaire (PAVA/PAVE)

	Installation				Total Installation	Suppression	
	OM	CS	V	DA		OM	CS
Bobigny	13	11	5		29		
Bondy	10	8	2		20		
Le Pré Saint-Gervais			1		1		
Les Lilas			6		6		
Noisy-le-Sec	6	5	4		15		
Romainville	2	2	1	52	57	3	2
Est Ensemble	31	26	19	52	128	3	2

Tableau 30 : Répartition du nombre de points d'apport volontaire (PAVA/PAVE) par ville

Villes	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Bagnolet	60	62	62	77	89	126	142	158	161	178	178
Bobigny	4	4	9	48	77	84	84	84	81	83	112
Bondy	119	145	155	173	195	207	207	207	219	221	241
Le Pré Saint-Gervais	35	35	35	35	33	32	31	32	32	31	32
Les Lilas	25	25	25	25	23	24	45	45	45	44	50
Montreuil	386	396	400	404	394	405	428	438	447	457	457
Noisy-le-Sec	46	46	45	137	151	156	157	162	162	167	182
Romainville	123	123	123	123	140	144	144	146	151	156	161
Pantin										3	6
EST ENSEMBLE	798	836	854	1022	1102	1178	1238	1272	1298	1340	1419

Tableau 31 : Nombre de bornes destinées à la collecte des textiles

Villes	Espace public	Espace privé	Total	Ratio/hab.
Bagnolet	31	2	33	0,9
Bobigny	11	1	12	0,2
Bondy	10	0	10	0,2
Le Pré Saint-Gervais	0	0	0	0,0
Les Lilas	0	1	1	0,0
Montreuil	11	10	21	0,2
Noisy-le-Sec	14	0	14	0,3
Pantin	24	0	24	0,4
Romainville	0	0	0	0,0
Est Ensemble	101	14	115	0,3

La déchèterie une solution pour évacuer ses déchets encombrants et dangereux

Les déchèteries offrent des solutions pour les déchets non collectés par les services de ramassage en porte-à-porte. Elles permettent ainsi de recycler et valoriser nos déchets.

Les dépôts sauvages de déchets sur la voie publique (y compris devant la déchèterie) sont une infraction passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 3 000 € !

Deux solutions complémentaires : • la déchèterie mobile

La déchèterie mobile est un service de proximité assuré par Est Ensemble en partenariat avec les villes. Cette installation ponctuelle permet une collecte des déchets au sein même des quartiers.

• le camion du Service Planète

Une collecte des déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, aérosols, batteries usagées...) est également proposée par le «Service Planète». Le camion Planète stationne dans toutes les villes de l'agglomération, à l'exception de Bondy et Montreuil, à des horaires fixes et réguliers.

Retrouvez les dates, horaires et emplacements des prochaines déchèteries mobiles et du Service Planète sur est-ensemble.fr.

Un geste pour l'environnement

Les déchets déposés en déchèterie fixes et mobiles sont valorisés, recyclés ou à défaut traités pour minimiser leur impact sur l'environnement.

Guide pratique des déchèteries

Déchèterie de Montreuil
127, rue Pierre de Montreuil
Lundi - vendredi : 12h30 à 19h
Samedi : 10h à 19h
Dimanche et jours fériés : 9h à 13h

Déchèterie de Bondy
85, avenue du 14 juillet
Lundi - samedi : 9h30 à 12h - 14h à 19h
Dimanche : 9h30 à 12h30
Jours fériés : horaires interchangeables
Fermeture de ces deux déchèteries les 1^{er} janvier et 1^{er} mai

Déchèterie de Romainville
62, rue Anatole France
Horaires d'hiver : 1^{er} octobre au 31 avril
Du lundi au samedi : 8h à 19h45
Horaires d'été : 2 mai au 30 septembre
Du lundi au samedi : 8h à 20h45
Horaires des dimanches et jours fériés : 8h à 15h45
Fermeture le 1^{er} mai



Infos déchets
0 805 055 055
et autres numéros de contact de la notice



Bagnollet / Bobigny / Bondy /
Le Pré Saint-Gervais / Les Lilas / Montreuil /
Noisy-le-Sec / Pantin / Romainville

Un service gratuit réservé aux particuliers

L'accès aux déchèteries gérées par Est Ensemble, entièrement gratuit, est réservé aux particuliers résidant sur les communes d'Est Ensemble : Bagnollet, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville.

La déchèterie du Sycotm à Romainville est ouverte à tous les particuliers habitant l'une de ses 84 communes adhérentes.

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de la carte grise du véhicule, ils vous seront demandés.

Les professionnels doivent se diriger vers des déchèteries spécialisées. Plus d'informations en appelant le numéro Infos déchets : 0 805 055 055.

Accès et règlement



L'accès est limité aux véhicules < 1,90 m de hauteur et < 3,5 t (sauf dérogation pour les déchèteries de Bondy et Montreuil)

L'apport de déchets est limité à 2m³ par jour et par foyer.

L'accès d'un usager à la déchèterie et l'admission des déchets sont du seul ressort des agents d'Est Ensemble ou du Sycotm.

Accès des associations



Les associations peuvent formuler une demande d'accès en déchèterie par courrier à Est Ensemble pour les déchèteries de Bondy et Montreuil et au Sycotm pour la déchèterie de Romainville. Pour connaître tous les éléments à indiquer dans ce courrier, consultez est-ensemble.fr/decheteries.

Pour quels déchets ?

sont autorisés les déchets suivants :

- ▶ Déchets d'ameublement (matelas, sommiers...)
- ▶ Déchets de bricolage / Gravats / Terre / Plâtre / Vitre
- ▶ Déchets des Jardins / Bois de taille
- ▶ Bois / Cartons / Verre
- ▶ Emballages plastiques / Papier
- ▶ Huiles usagées / leurs bidons
- ▶ Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)
- ▶ Métaux
- ▶ Déchets ménagers spéciaux (DMS) dans leur contenant d'origine tels que : peintures, solvants, acides et bases, aérosols non vidés, produits d'entretien, produits phytosanitaires, néons, ampoules à économie d'énergie, piles et batteries.



Ne sont pas acceptés :

- ▶ Déchets des professionnels
- ▶ Ordures ménagères
- ▶ Boue / matières de vidanges
- ▶ Textiles
- ▶ Déchets de soins (seringues...)
- ▶ Produits explosifs ou radioactifs
- ▶ Plastiques agricoles
- ▶ Invendus de marché (légumes, fruits)
- ▶ Déchets amiantés / Pneus jantés
- ▶ Boutelles de gaz vides ou pleines / extincteurs
- ▶ Cadavres d'animaux

La déchèterie de Romainville : cas particuliers

Les déchets acceptés par la déchèterie de Romainville sont les mêmes que dans les déchèteries communautaires (ci-contre), **sauf les déchets suivants qui sont refusés :**

- ▶ Luminaires
- ▶ Pneumatiques
- ▶ Produits phytosanitaires
- ▶ Tubes néon + ampoules à économie d'énergie

Peinture, solvant, colle et vernis sont acceptés mais en quantité limitée.

Pour la déchèterie de Romainville, l'accès est limité à :

- 1 passage par jour pour les véhicules utilitaires ou avec remorque
- 2 passages par jour pour un véhicule léger.

Déchet-tri :

Pour mieux valoriser vos déchets, pensez à les trier avant de vous présenter à la déchèterie. Par exemple, lors de travaux, vous pouvez séparer le gravas du plâtre, des déchets d'ameublement ou du bris de vitres. Cela permettra de mettre **chaque type de déchets** dans des **bennes dédiées** au lieu de jeter l'ensemble dans le « tout venant ».

Par ce simple geste, vous contribuez au respect de l'environnement.

Retrouvez le règlement intérieur des déchèteries de Bondy et de Montreuil sur le site internet d'Est Ensemble :

est-ensemble.fr/decheteries

et le règlement intérieur de la déchèterie de Romainville sur le site internet du Sycotm :

sycotm-paris.fr

Tableau 32 : Destination et mode de traitement par flux

FLUX DE DECHETS COLLECTES	GESTION DE LA FILIERE	DESTINATION DES DECHETS	MODE DE TRAITEMENT
Déchets collectés en PAP- PAV			
Ordures Ménagères Résiduelles	Installation SYCTOM	Centre de transfert de Romainville	Valorisation énergétique (incinération) ou stockage (enfouissement)
Multi-Matériaux et Papiers Déchets alimentaires	Installation SYCTOM Contrat Est Ensemble	Centre de tri de Romainville MOULINOT Stains - 93	Tri puis valorisation matière Valorisation énergétique (méthanisation et compostage)
Emballages en Verre Recyclables	Contrat Est Ensemble	Centre de transfert de SUEZ à Pantin ou MINERIS PATE à Villeparisis	Valorisation matière
Objets encombrants	Contrat SYCTOM	SUEZ Pantin.- 93 PAPREC la Courneuve - 93 - SUEZ RR IWS MINERALS - 77270 VILLEPARISIS	Tri puis valorisation matière ou stockage (enfouissement)
Déchets d'Amiantes	Contrat EST Ensemble	- LA ROUTIERE DE L'EST PARISIEN - 77410 CLAYE-SOUILLY	ISDI
Dépôts sauvages	Contrat SYCTOM	Derichebourg à Noisy-le-Sec ou Paprec à la Courneuve	Tri puis valorisation matière ou stockage (enfouissement)
Déchets végétaux hors déchèterie	Contrat EST Ensemble	Compostage CVE à Chalifert ou PSL Mitry-Compans ou Bioviva Roissy	Compostage
Textiles	Hors Contrat	- Le Relais 75 à Pantin - Le Relais Nord Est-IdF à Bobigny, Noisy, Montreuil, Bondy - Eco-textile à Bagnolet	Tri puis valorisation matière
Déchets collectés en Déchèteries			
Tout venant		SUEZ Pantin- 93	Tri du bois/carton/ferraille puis enfouissement
Pneus	Contrat Est Ensemble	REP Claye-Souilly 77	Valorisation matière
Carton	Installation SYCTOM	Centre de tri Romainville	Valorisation matière
Déchets végétaux	Contrat Est Ensemble	Centre de compostage TEVA La Queue en Brie	Compostage
Gravats	Contrat Est Ensemble	SLB à Neuilly Plaisance	Valorisation/Remblai
Bois	Contrat Est Ensemble	SUEZ Pantin	Valorisation matière
Eco Mobilier	Contrat Est Ensemble	Filière REP*	Valorisation matière
D3E	Contrat Est Ensemble	Filière REP*	Valorisation matière
Déchets dangereux	Contrat Est Ensemble	CHIMIREC Dugny	Traitement spécifique

*Eco-organisme organisationnel – REP : Responsabilité Elargie des Producteurs

Tableau 33 : Liste des porteurs de projets retenus dans le cadre de l'appel à projets 2021 (projets en cours)

Structures 2021	Thématiques	Montants alloués (€)
Sens de l'humus (jardin)	Compostage	1 000,0 €
Alchimistes	Compostage	11 492,0 €
ALRA	Divers (prévention et Tri)	15 200,0 €
AlTrimenti	Gaspillage alimentaire	30 000,0 €
Biocycle	Gaspillage alimentaire	30 000,0 €
Collecteam - La Fabric'a	Réemploi	9 360,0 €
Collecteam - Temps Libre/Recyclerie de la Noue	Réemploi	10 440,0 €
Collecteam - Amélior	Réemploi	8 640,0 €
Curiosités (les)	Tri	15 379,0 €
Ecobul	Divers (prévention et Tri)	7 783,0 €
Fab lab La verrière	Réemploi	15 000,0 €
Lemon Tri	Tri	14 896,0 €
Observatoire du partage	Réemploi	64 640,0 €

Tableau 34 : Liste des porteurs de projets retenus dans le cadre de l'appel à projets 2022 (projets en cours)

Structures 2022	Thématiques	Montants alloués (€)
Baluchon	Éco-consommation	25 000,0 €
Cyclofficine de Pantin	Réemploi	15 000,0 €
Dans ma petite cuisine	Gaspillage alimentaire	10 000,0 €
Ecologie au Pré	Réemploi	3 150,0 €
Fourmis Vertes	Multi thématique	15 350,0 €
Koshka Luna	Multi thématique	39 600,0 €
La Collecterie	Réemploi	19 000,0 €
La Facto	Multi thématique	11 600,0 €
La Grande Ourcq	Réemploi	37 474,0 €
La Préception	Réemploi	4 690,0 €
Neptune	Réemploi	25 000,0 €
Oh Cyclo	Réemploi	17 250,0 €
Pandobac	Éco-consommation	18 000,0 €
Pulsart	Multi thématique	3 800,0 €
Recyclerie de la Noue	Réemploi	44 860,0 €
Sens de l'humus (anti-gaspi)	Gaspillage alimentaire	11 000,0 €
Sens de l'humus (pavillon de compostage)	Compostage	14 000,0 €
Vesto	Réemploi	25 000,0 €
Zero Waste Paris	Éco-consommation	10 673,0 €

Tableau 35 : Liste des porteurs de projets retenus dans le cadre de l'appel à projets 2023

Structures 2021	Thématiques	Montants alloués (€)
Sens de l'humus (compostage)	Compostage	20 000,0 €
Sens de l'humus (jardin)	Compostage	1 000,0 €
2M Solidaire	Eco-consommation	7 000,0 €
Alchimistes	Compostage	11 492,0 €
ALRA	Divers (prévention et Tri)	15 200,0 €
AlTrimenti	Gaspillage alimentaire	30 000,0 €
Au fil de l'eau	Propreté	9 000,0 €
Biocycle	Gaspillage alimentaire	30 000,0 €
Collecteam - REFER	Réemploi	5 100,0 €
Collecteam - La Grande Ourcq	Réemploi	9 060,0 €
Collecteam - La Collecterie	Réemploi	14 880,0 €
Collecteam - La Fabric'a	Réemploi	9 360,0 €
Collecteam - Temps Libre/Recyclerie de la Noue	Réemploi	10 440,0 €
Collecteam - Emmaüs coup de main	Réemploi	10 080,0 €
Collecteam - Pik Pik Environnement	Réemploi	3 600,0 €
Collecteam - Amélior	Réemploi	8 640,0 €
Curiosités (les)	Tri	15 379,0 €
Ecobul	Divers (prévention et Tri)	7 783,0 €
E-graine	Divers (prévention et Tri)	12 575,0 €
Fab lab La verrière	Réemploi	15 000,0 €
Lemon Tri	Tri	14 896,0 €
Oazart	Eco-consommation	17 111,0 €
Observatoire du partage	Réemploi	64 640,0 €
Petits Débrouillards	Divers (prévention et Tri)	17 000,0 €
Re-belle	Gaspillage alimentaire	12 000,0 €
Récolte Urbaine	Gaspillage alimentaire	28 000,0 €
Réseau Ethique	Eco-consommation	12 000,0 €
SAUGE	Gaspillage alimentaire	15 610,0 €
Terravox	Propreté	28 816,0 €
Voix Publiques	Tri	53 280,0 €
Zéro Waste Paris	Prévention	12 029,0 €

Tableau 36 : Dispositifs et actions de sensibilisation à la gestion des déchets

	Public/ Dispositifs	Objectifs	Thématiques	Organisation
Stands d'Information	Grand Public dont enfants / Installés lors d'événements locaux pour toucher un large public.		Tri des Déchets (17 stands) Propreté Urbaine (8 stands) Autres Thématiques (6 stands) Comprend le compostage, la lutte contre le gaspillage alimentaire, et les ateliers Do It Yourself.	Organisés à la demande des villes ou à l'initiative d'Est Ensemble lors d'événements comme les fêtes de quartier ou de ville.
Pied d'immeuble	Grand Public dont enfants / Installés à côté des PAV ou en bas des collectifs	Rediffusion des Consignes de Tri Reclarifier l'utilisation des PAV Sensibilisation à des Thématiques Spécifiques Accompagnement du Déploiement des Nouveaux Rythmes de Collecte	Tri Utilisation des PAV	Planifiés en fonction des besoins identifiés par Est Ensemble, des demandes des villes ou des bailleurs.
Porte-à-Porte	Grand Public Interventions directes auprès des habitants pour une communication personnalisée et efficace.		Rappel des consignes de tri Utilisation des points d'apport volontaire	Planifiés en fonction des besoins identifiés par Est Ensemble, des nouveaux projets de construction ou de réhabilitation, et des demandes des villes ou des bailleurs.
Animations scolaires	Jeunesse : Elèves de primaires / fin de maternelle / collèges	Sensibiliser les élèves à l'enjeu de la diminution et du tri des déchets	Socle de base : Tri / Propreté urbaine / Gaspillage alimentaire. Et autres thématiques	A la demande des enseignants ou sur proposition d'Est Ensemble.

ANNEXE 8 : ÉVOLUTIONS DES TONNAGES ET RATIOS/HABITANT

Tableau 37 : Evolution des tonnages et des ratios de production/hab. des déchets ménagers et des tas sauvages sur le territoire

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evol n-1
Population Insee	415 438 hab.	418 239 hab.	424 430 hab.	427 949 hab.	433 037 hab.	437 145 hab.	0,95%
Déchets ménagers et assimilés* + DS	181 079	184 930	189 957	200 686	187 596	186 399	-0,64%
Ratio de production (Kg/hab.)	435,9 kg/hab.	442,2 kg/hab.	447,6 kg/hab.	468,9 kg/hab.	433,2 kg/hab.	426,4 kg/hab.	-1,57%

*Ordures ménagère résiduelles, collecte sélective hors verre, verre, objets encombrants et déchèterie Est Ensemble

Tableau 38 : Evolution des ratios de production/hab. des déchets ménagers et des tas sauvages sur le territoire

TYPE DE FLUX	Ratio de production 2022	Ratio de production 2023	Ecart	Evol n-1
Population	433 037	437 145	4 108	0,95%
Ordures ménagères résiduelles	280,4 kg/hab.	268,1 kg/hab.	-12 kg	-4,35%
Multi-Matériaux	25,8 kg/hab.	26,8 kg/hab.	1 kg	4,80%
Verre	12,7 kg/hab.	11,7 kg/hab.	-1 kg	-7,68%
Encombrants	18,4 kg/hab.	19,02 kg/hab.	1 kg	3,2%
Déchets verts PAP	2,5 kg/hab.	2,30 kg/hab.	-0,2 kg	-8,86%
Dépôts Sauvages	30,9 kg/hab.	32,08 kg/hab.	2 kg	5,20%

Tableau 39 : Evolution des tonnages collectés dans les déchèteries fixes gérées par Est ensemble (hors SYCTOM)

Flux de déchets acceptés par les déchèteries de Bondy et Montreuil	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evol n-1
Tout venant	12 571 t.	12 399 t.	14 679 t.	18 916 t.	12 806 t.	14 816 t.	16%
Pneus	28 t.	31 t.	28 t.	40 t.	67 t.	44 t.	-34%
Carton	91 t.	120	94 t.	138 t.	118 t.	83 t.	-29%
Déchets végétaux	381 t.	519 t.	387 t.	512 t.	501 t.	498 t.	-1%
Gravats	9 731 t.	9 742 t.	9 163 t.	13 457 t.	12 275 t.	11 529 t.	-6%
Bois	1 752 t.	1 735 t.	1 894 t.	2 745 t.	1 080 t.	892 t.	-17%
Eco Mobilier	788 t.	890 t.	213 t.	678 t.	1 126 t.	1 762 t.	57%
DEEE	156 t.	153 t.	144 t.	132 t.	115 t.	116 t.	1%
Déchets dangereux	48 t.	45 t.	42 t.	46 t.	161 t.	217 t.	35%
TOTAL DECHETERIES	25 544 t.	25 632 t.	26 642 t.	36 664 t.	28 247 t.	29 955 t.	6,0%